Paraît depuis 1913
Tirage: 12.000



Vol. 66 No 43 SAINT-BONIFACE JEUDI 1 MARS 1979

La FfhQ publie une suite aux "héritiers"

"Un pays pour nous, sinon..."

La Fédération des francophones hors Québec a donné une suite, en début de semaine, au rapport "Les héritiers de Lord Durham" en rendant public un vaste projet de réforme politique qu'elle s'est empressée de qualifier "d'audacieux". L'ouvrage, qui s'intitule "Pour ne plus être sans pays" a été produit par le comité politique de la FfhQ qui se compose de cinq membres, dont l'avocat Me Rhéal Teffaine de Saint-Boniface.

par André-Yves Rompré

La parution de cet ouvrage veut s'inscrire dans le sens d'une "démarche de dignité" et dans la continuité logique du rapport "Les héritiers de Lord Durham" qui, lui, exposait la problématique de la situation des "hors Québec" à l'ensemble des Canadiens.

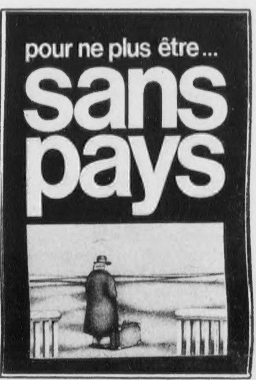
"Pour ne plus être sans pays" propose aux Canadiens de faire une place à part entière au million de francophones qui habitent à l'extérieur de la province de Québec. "Conscients de leur situation, déterminés à réclamer leur juste place dans la société de demain, les Francophones hors Québec ont décidé d'intervenir dans le débat constitutionnel et de proposer un projet de réforme qui corresponde à leurs besoins propres; le projet que nous proposons ici s'inscrit dans ce cadre. Ce projet est réalisable; il représente aussi, dans ses éléments les plus importants, un minimum en deçà duquel il ne sera pas possible d'aspirer à autre chose qu'une survivance folklorique", disent en introduction les auteurs de l'ouvrage.

Puis, c'est l'énoncé du vaste projet qui remplit la centaine de pages du bouquin "Pour ne plus être sans pays". Il est proposé, d'abord, que la constitution canadienne rapatriée de Londres reconnaisse la réalité "des deux peuples fondateurs" avec des droits fondamentaux égaux pour tous leurs éléments et un accès égal à toutes les institutions canadiennes, en matière de services linguistiques.

Les réformes des institutions

Dans le document, le comité politique de la FfhQ a proposé que le Canada devienne une "république" avec, à sa tête, un président "qui soit un Canadien", et que ce président soit "élu par la Chambre des communes pour un mandat de sept ans et que ces fonctions soient essentiellement les mêmes que celles qui relèvent aujourd'hui de la reine et du gouverneur général".

Autre recommandation du comité politique de la FfhQ, en ce qui a trait à une réforme des institutions: on propose la création d'une "Chambre de la fédération" qui incarnerait le principe canadien de l'union de deux peuples et de dix provinces. La Chambre de la fédération serait une chambre haute, composée de 106 membres, au-dessus donc de la Chambre des communes qui subsisterait. C'est toutefois dans la composition proposée de cette "Chambre de la fédération" que la FfhQ se fait "audacieuse". Elle propose en effet que cette Chambre soit formée à parts égales de Francophones et d'Anglophones qui représenteraient proportionnellement les régions du pays. Ainsi, si la position de la FfhQ devait être retenue, la Chambre de la fédération disposerait de pouvoirs quasi suprêmes que lui confèrerait sa représentativité des deux peuples fondateurs et de la réalité cana-



La page couverture du document du comité politique de la Fédération des Francophones hors Québec.

Suite à la page 3

Au sommaire

Éditorial

D'un héritier à l'autre

Le comité politique de la Fédération des francophones hors Québec s'est fait le porte-parole du million de "parlant français" des provinces canadiennes à majorité anglophone pour alerter, dans un autre souffle, tout le pays au génocide dont ils pourront être les victimes.

Le document "Pour ne plus être sans pays", sorti de la même coulée que "Les héritiers de Lord Durham", fait accéder les Francophones hors Québec - par un spectaculaire trait d'union - aux débats constitutionnels de l'heure. C'est d'abord, et surtout, le premier mérite de l'ouvrage.

Il s'agit, outre cela, d'un outil politique visant une fois de plus à faire reconnaître, avec un acharnement peu commun, l'injustice grave qu'ont commise depuis des temps immémoriaux des mandarins assoiffés de pouvoir et de domination.

•

Un outil politique donc, mais dont il serait naïf de croire que ses implications intrinsèques soient retenues *in extenso* par ce qui nous tient lieu de régime politique. Mettre à jour "l'hypocrisie d'un système politique qui prétend faire place au bilinguisme, mais qui ne réussit pas à traduire la réalité des deux peuples fondateurs au sein des institutions canadiennes" est une chose. Mais le rêve "d'obtenir sa juste place dans la société de demain" en est une autre. Ce serait presque croire que la terre n'est pas ronde, et ce faisant, il vaudrait mieux aller se rhabiller et pleurer dans les chaumières.

•

Tout de même, quel autre groupe au Canada a eu le courage de dénoncer pareilles injustices dans un ouvrage aussi bien articulé? -Il faudrait davantage voir dans "Pour ne plus être sans pays", l'expression d'une volonté de survie, typiquement et fièrement "française du Canada" qu'une autre simple saute d'humeur de la nation en péril.

Ce qui fait la grande force de ce document aussi, c'est la remise au premier plan de la "patate chaude" des minorités francophones qui embête plus d'un gouvernement et qui exaspère une certaine majorité dominante.

Même si la Fédération des francophones hors Québec a de bonnes raisons d'user de ce procédé il faut qu'elle reconnaisse la réalité trop flagrante des points de non-retour que lui fournissent statistiques après statitisques.

D'ailleurs, elle la reconnaît en partie, car il ne faudra pas manquer de relever dans "Pour ne plus être sans pays" l'absence de deux données importantes. La première, c'est l'absence d'une attention, qu'on n'a pas daigné porter aux minorités francophones autres que celles du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba. Où sont-elles les minorités franco-albertaines ou franco-colombiennes dans ce document?

La deuxième absence que le lecteur remarquera également est celle des autres minorités ethniques, qui forment près du tiers de la population canadienne. Quelle place leur réserve-t-on dans le projet de fédération soumis par la FfhQ? -Reconnaître des droits fondamentaux et linguistiques aux deux peuples fondateurs et aux Amérindiens semble correct en soi, mais qu'arriverait-il aux autres? Là-dessus, "Pour ne pas être sans pays" reste muet.

La filière que suit la Fédération des francophones hors Québec est peut-être saine stratégiquement, et politiquement très efficace. Et le gouvernement du Québec s'en réjouira sûrement.

•

Mais c'est à se demander, un mois après la parution du rapport Pepin-Robarts, vers quelle sorte de régime accéderons-nous?

La réponse officielle appartient aux politiciens, bons et mauvais, qui siègent entre Terre-Neuve, Ottawa et Victoria, et à ceux qui les manipuleront le mieux.

André-Yves Rompré

lettres à LA LIBERTÉ

De bonnes émissions dans le cadre du Festival

Le 10e anniversaire du Festival du Voyageur fut célébré d'une manière des plus impressionnantes. Les média y ont contribué largement.

Une grande partie des émissions de C.k.s.b. était diffusée en direct des relais. De cette façon, nous avons senti toute l'ambiance de vive réjouissance qui régnait dans ces festivités.

Grâce au "Télé-Relais" nous avons pu jouir des performances spectaculaires offertes par les artistes invités. L'orchestre de Marcel Meilleur donna comme toujours une musique enlevante et typique de ces célébrations.

Une merveilleuse promotion du Festival avait été réalisée l'an dernier, par les "Coqueluches" qui eurent la chance d'être favorisés d'une température plus clémente. M. d'Auteuil déclarait justement que c'était leur influence qui aurait incité Radio-Canada à téléviser cette année une émission dans le cadre du Festival. Les personnes que le froid sibérien a retenues au foyer, auront joui quand même des manifestations transmises sur le petit écran.

Ici, je voudrais profiter de l'occasion pour dire toute notre appréciation à Radio-Canada, qui monta un si merveilleux documentaire sur Aubigny, à l'émission "En Route". M. Chagnon a réussi admirablement à faire ressortir combien les sinistrés avaient été l'objet de grandes bontés de toutes parts, surtout des Mennonites. Les bienfaiteurs auront constaté combien leurs dons généreux auront été employés à bon escient dans la restauration de la splendide église.

Pour ce qui est du festival, tous ceux en charge nous auront fait nous arrêter pour proclamer notre foi dans la vie. Grand merci aux équipes qui par le truchement des ondes nous ont fait jouir du Festival.

Mme Anita Pelland
Aubigny, Man.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux, et de l'association de la presse francophone hors Québec

RÉDACTEUR EN CHEF: André-Yves Rompré

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel.

PUBLICITAIRE et SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF: Claude Gagné.

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Johanne Legault.

MONTAGE: Normand Vermette.

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477

lettres à LA LIBERTÉ

La Liberté se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à La Liberté" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros des téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à La Liberté, Cp 96, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4.

lettres à LA LIBERTÉ

Retraite 79: le temps des interrogations

Monsieur le rédacteur,

Le froid n'a pas empêché une bonne partie des paroissiens de la Cathédrale Saint-Boniface d'assister à la retraite de 79, prêchée par les Pères Montfortains.

Vu les changements si rapides et bouleversants de nos jours, nous ne savions trop à quoi nous attendre, surtout après le diaporama qui se déroulait devant nos yeux au commencement de chaque rencontre.

Un tableau de toutes sortes de choses, belles, tristes avec de la musique très forte, des fleurs, des idées bien confuses, des gens mécontents, déçus, malheureux, le tout était bien d'actualité. Cependant les réponses aux questions n'auraient pas apporté beaucoup de lumière si ce n'eut été la connaissance et l'expérience des prédicateurs qui savaient si bien retrouver dans ce méli-mélo la présence de Dieu. Sa parole dans un passage de l'évangile, la loi qu'il est venu enseigner pendant son séjour sur la terre.

Sa loi qui reste toujours la même, malgré les incroyances qui voudraient bien la faire oublier et disparaître par des idéologies modernes, en brandissant des pancartes, distribuant des pamphlets, des livres, annonçant que Dieu est mort, que nous sommes libres.

Cette propagande a semblé rendre plus ardente cette soif de l'absolu, accentuer le goût de la recherche, l'invitation plus intense aux interrogations. C'est pourquoi, il est dit que le livre le plus vendu de nos jours est la Sainte Bible. La parole de Dieu est véridique, et il nous dit: "je serai avec vous jusqu'à la consommation des temps, qu'avons-nous à craindre malgré les événements inquiétants?"

Merci aux Pères Michel Maille et Bruno Richard d'être venus fortifier notre foi et notre confiance.

Que Dieu vous bénisse, vous protège et rende de plus en plus fructueux votre magnifique apostolat.

Emma Ayotte
Saint-Boniface

Mme Marie Jubinville vice-présidente de la FfhQ

Lundi après-midi, une dépêche en provenance d'Ottawa a confirmé à La Liberté que Mme Marie Jubinville, directrice générale de la Société franco-manitobaine, venait d'être nommée à la vice-présidence de la Fédération des francophones hors-Québec par les membres de l'assemblée générale, réunis en fin de semaine dernière, à Montréal.

Mme Jubinville a accepté le poste jusqu'en juin prochain alors que l'assemblée générale de la FfhQ aura à décider de la formation de son nouvel exécutif. Elle comble le poste laissé vacant par M. Donald Cyr qui vient d'être nommé directeur général permanent à la FfhQ.



Mme Marie Jubinville

Un pays pour les "hors Québec"...

Suite de la une

dienne: elle aurait un droit de veto suspensif de 90 jours sur tout projet de loi de la Chambre des communes, elle pourrait initier elle-même des projets de loi, sauf s'ils prévoient des dépenses publiques. Elle devrait aussi, entre autres, ratifier tous les traités conclus par le Canada avec d'autres Etats ou des organismes internationaux. De plus, elle aurait un pouvoir d'enquête et ses rapports seraient déposés devant elle pour être débattus. Bref, cette Chambre serait en quelque sorte la pierre d'assise de la démocratie nouvelle, instituée par une refonte en profondeur du système fédéraliste canadien.



Une "Commission culturelle bi-nationale"

Pour faire appliquer "dans l'esprit et dans la lettre" les droits fondamentaux et les droits linguistiques préalablement inscrits dans une constitution, la Fédération des Francophones hors Québec suggère la création d'une sorte de tribunal administratif qu'elle appelle "La Commission culturelle binationale". Celle-ci serait formée de dix commissaires (cinq Anglophones et cinq Francophones) et aurait un président, nommé par les commissaires qui seraient eux, nommés par la "Chambre de la fédération".

Cette "commission culturelle binationale exercerait l'ensemble des pouvoirs aujourd'hui dévolus au Commissaire aux langues officielles dont le poste serait aboli", tout simplement.

"Pour ne plus être sans pays" recommande également des changements au niveau de la Cour suprême du Canada et à celui du partage des pouvoirs entre les provinces et le "gouvernement central décentralisé".

Bref, c'est toute une entreprise, qualifiée de "réalisable et d'en deçà d'un minimum" par la FfhQ, que le comité politique de la fédération nationale vient d'apporter au débat constitutionnel.

Reste à savoir ce qui arrivera si les politiciens font la sourde oreille à ces revendications puisque les auteurs, dans une remarque très significative en conclusion du volume, s'expriment comme suit: "Si le document est balayé du revers de la main... les francophones n'auront d'autre choix que de poser des gestes concrets, gestes qui ne seront que la conséquence logique de ce grand refus... gestes dont l'importance sera proportionnelle directement au tragique du refus."

Ces menaces, à peine voilées, consisteraient aux dires de Me Rhéal Teffaine, en "une intervention qui n'excluerait pas la possibilité que les Francophones hors Québec interviennent dans le débat pré-référendaires au Québec". Voilà qui est bien clair. Et il faudra surveiller les réactions à cela.

Ed Broadbent à Winnipeg:

Il n'en fut rien, ou presque...

Le chef national du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, avait tenu à rencontrer les représentants des média de tous les groupes culturels du Manitoba, en organisant, la semaine dernière, une conférence de presse "à bâtons rompus".

Le message qu'a voulu passer M. Broadbent, c'est que personnellement, il a déjà vécu au milieu de diverses ethnies, ce qui lui donne une connaissance du multiculturalisme. Et deuxièmement, comme politicien, il s'oppose fortement au semblant de politique du gouvernement de M. Trudeau à cet égard.

par André-Yves Rompré

Cela faisait des semaines que la convocation des journalistes était arrivée dans le courrier. On s'attendait à des déclarations proportionnelles à la vive attente de la visite du "deuxième-chef-de-l'opposition-à-Ottawa". Mais il n'en fut rien... ou presque.

"Avant de passer à une discussion très informelle avec vous, j'aimerais brièvement exprimer mon point de vue sur le multiculturalisme canadien" de déclarer solennellement M. Ed. Broadbent. Et il s'ensuivit un long monologue de 27 minutes...

Ce qu'il a dit, succinctement, c'est que les antécédents personnels d'un homme politique sont très importants pour pouvoir participer à l'élaboration de politiques. Il a rappelé à cet effet que dans sa tendre enfance, à Oshawa en Ontario, il avait vécu entouré de diverses ethnies, "ce qui m'a fait connaître en bas âge la situation des groupes minoritaires", a dit en substance M. Broadbent.

Il a aussi rappelé que le parti politique qu'il dirige depuis 1975 avait été le premier - en 1961 - à s'engager sur la voie du multiculturalisme dans son programme politique.

M. Broadbent s'est par la suite surtout appliqué à faire un constat peu reluisant de la politique de multiculturalisme du gouvernement de M. Trudeau. "Les injections de fonds dans le multiculturalisme par ce gouvernement suivent le rythme des campagnes électorales", de déclarer le chef du Npd. "Ce n'est pas exercer une véritable politque que de faire cela", a-t-il aussi commenté.

Pepin-Robarts: une explication

Invité à commenter le rapport de la Commission de l'unité canadienne, M. Ed Broadbent a qualifié le travail de la Commission comme étant "l'une des meilleures explications de l'histoire canadienne jamais produites". Il s'est empressé cependant de rejeter la recommandation du groupe Pepin-Robarts à l'effet que les programmes de multiculturalisme devraient être remis entre les mains des gouvernements provinciaux." Selon M. Broadbent, la présence fédérale en ce domaine devrait être accrue. Il appuie sa position sur le fait qu'au Canada, les ethnies sont tellement dispersées que cela appelle à une politique "nationale" du muticulturalisme.

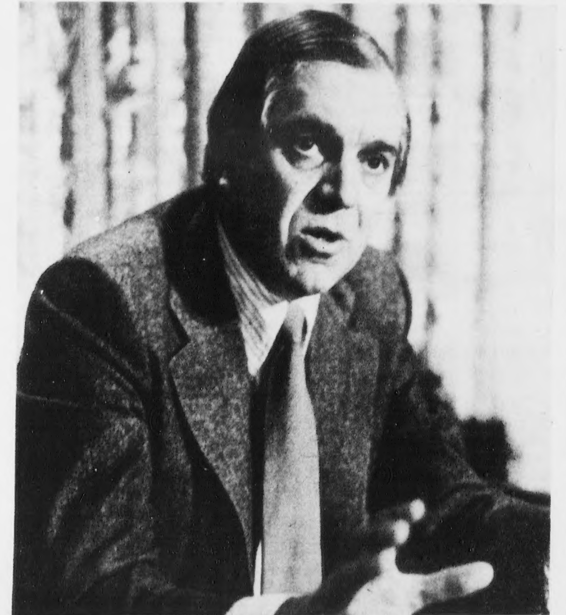


Ed Broadbent, en discussion "informelle" avec les journalistes.

S'écartant par la suite du sujet de multiculturalisme, M. Broadbent a entrepris de faire le procès des stratégies industrielles, "absentes" à son avis au Canada, depuis l'après-deuxième guerre. "Nous avons des problèmes de croissance au Canada parce qu'il y a 20 ans, nos gouvernements ont littéralement vendu nos ressources aux Américains". Pendant ce temps, a-t-il soutenu, aucune industrie de transformation canadienne n'a, semble-t-il, été développée. "Il est grand temps d'agir dans ce domaine", devait-il déclaré quelques heures plus tard devant les membres d'un club social réuni pour l'écouter à son déjeuner dans un hôtel de Winnipeg".

Enfin, à la suite de l'exposé informel de M. Ed Broadbent, il ne restait que très peu de temps aux journalistes invités pour poser un nombre relativement restreint de questions, de toutes façons superficielles, vu le trop grand nombre présent.

Tous ont pu cependant conclure qu'il s'était agi davantage d'une rencontre à caractère préélectoral que d'un échange altruiste sur les grandeurs du multiculturalisme!



M. Ed Broadbent, chef national du Nouveau parti démocratique

"La réforme, question d'attitudes" - Broadbent

"Pour moi, le principal apport de la Commission Pepin-Robarts réside dans le fait que son rapport est très bon pour aider à changer les attitudes négatives qui existent entre les Canadiens des deux peuples fondateurs." Voilà comment le chef national des néo-démocrates, M. Ed Broadbent, résume sa réaction au rapport de la Commission de l'unité canadienne.

C'est sur le changement des attitudes chez "les citoyens ordinaires" plus que chez "les hommes politiques" (qui l'ont déjà accepté) que M. Ed Broadbent entrevoit les effets à moyen terme du rapport de la commission Pepin-Robarts.

Selon M. Broadbent, les hommes politiques ont déjà, pour la plupart, accepté le concept de la coexistence de "deux sociétés" au Canada, et non de "deux nations", comme il tient résolument à le préciser en entrevue. "Les citoyens ordinaires doivent accomplir un cheminement dans le sens du rapport", a précisé M. Broadbent. A cet égard, selon lui, "ce rapport n'est pas venu trop tard."

Par ailleurs, le chef du Npd ne croit pas que le rapatriement de la constitution ne se fasse avant la tenue de la prochaine élection générale au pays, parce que "cela donnerait une trop belle plateforme électorale à M. Trudeau qui en ferait sa gloire". Après cette élection, M. Broadbent prévoit toutefois qu'un consensus entre les provinces et le gouvernement central "sera plus aisé à obtenir, bien que pour y parvenir, ce ne sera pas une chose simple et facile" admet-il.

Au parc Assiniboine:
Même les animaux ont réagi à l'éclipse

Il est 10 h 15 au parc Assiniboine, et devant le pavillon central du parc, une cinquantaine de gens se préparent à observer l'éclipse lundi 26 février. Les photographes ont déjà préparé leur équipement depuis quelque temps et sont en train de faire les derniers ajustements. Les observateurs moins techniques, plusieurs venus d'aussi loin que Boston ou Los Angeles, rôdent ici et là, formant des petits groupes pour discuter du seul sujet du jour: l'éclipse totale du soleil.

par Gilles Dumaine

10 h 30: la lumière va en diminuant et l'enthousiasme augmente. Au zoo, à proximité, une centaine de personnes attendent dans une atmosphère de carnaval. Un camion "d'événements spéciaux" d'un poste de radio de Winnipeg diffuse de la musique pendant que les gens se surprennent à communiquer entre eux et que des enfants dansent entre les cages. Les inhibitions sociales sont oubliées, le temps de ce festival du printemps impromptu.

De l'autre côté des barreaux, les animaux regardent cette activité insolite d'un oeil sceptique, se demandant sans doute pourquoi tous ces humains sont venus déranger leur paix hivernale. Mais il y a quelque chose d'encore plus troublant pour eux: alors qu'il était plein jour quelques minutes auparavant, il leur semble maintenant que le soir tombe rapidement. Les oiseaux voltigent de perche en perche, poussant des cris rauques. Les animaux s'assoupissent par terre, visiblement nerveux.

Soudainement, le silence. Suivi, après quelques instants, par des exclamations et des applaudissements hâtifs. Le moment qu'on attendait est arrivé, le soleil est en éclipse totale, et c'est le soir en plein jour!

Mais cela ne dure qu'à peine deux minutes et ce sera fini. La clarté revient, et pour les animaux et les oiseaux, c'est un jour nouveau. Pour les humains, le petit congé est terminé: il faut rentrer au travail, ramener les enfants à l'école, aller faire les courses au marché. Alors les appareils de photo sont rangés, les lunettes d'éclipse sont jetées à la poubelle (-pour au moins cent ans), et une foule se précipite vers la sortie.

Le phénomène du siècle au Manitoba est maintenant passé, mais pour ceux qui l'ont vu, l'éclipse sera un sujet de discussion pour longtemps. Pour à peu près quatre siècles, en effet, alors que la prochaine éclipse totale sera de passage à Winnipeg.



Un groupe d'américains, bien équipé, est venu observer l'éclipse au parc Assiniboine.



Près du pavillon-restaurant du zoo, on attend le moment de l'éclipse totale.

BILLET

Eclipse et infini

par Roger Lagassé

Munies d'un télescope et d'appareils photographiques, une dizaine de personnes mystérieuses sont montées sur le toit du Centre culturel franco-manitobain vers 10 h 25 le lundi 26 février. Perchés là-haut, leur regard dirigé vers le firmament, ces braves gens ressemblaient à des personnages d'un roman de Jules Verne.

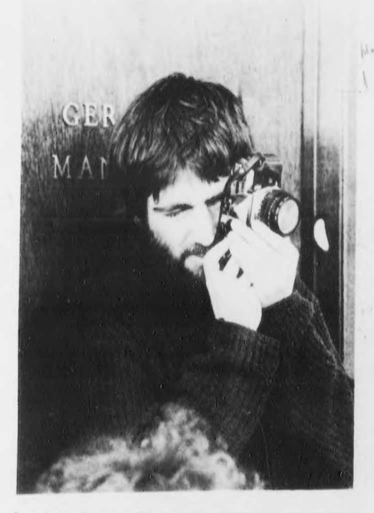
Les ombres se sont vite transformées et dans l'espace de quelques instants un vent s'est élevé, le mercure a plongé, et ce fut l'obscurité. Les gens se sont rapprochés les uns des autres pour se réchauffer et, à tour de rôle, ils ont mis l'oeil à l'oculaire du télescope pour visionner de près l'éclipse totale du soleil.

Des frémissements d'émerveillement animèrent le groupe. "Regarde, le ciel est rose-saumon" a déclaré quelqu'un. "La croix de l'Hôpital Général de Saint-Boniface s'est allumée" a remarqué un autre. "On dirait qu'il y a un anneau de feu dans le ciel, et il y a un diamant monté dessus." "Le diamant, c'est Mercure". "Regarde, en bas à droite... C'est Vénus!"

Partout dans les parcs, dans les ruelles, autour des écoles et du Collège, les gens ont tourné leur regard vers le soleil. Partout les humains ont songé à ce qu'ils sont petits dans cet immense univers. Et partout ils ont songé à ce qu'il est grand de participer à l'infini.



"La Relève" en stage à La Liberté





Les trois jeunes Franco-Manitobains chargés de la rédaction des textes de la page de "La Relève" viennent de passer un stage d'une semaine au journal La Liberté. Ils ont eu occasion de se familiariser d'une façon plus intensive avec les étapes de la production d'un journal. "L'expérience a été très intense", ont commenté les trois jeunes journalistes. Ces photos peuvent en témoigner, car elles nous montrent à gauche, Roger Lagassé en train d'ajuster son tir pour prendre une scène à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Caisse populaire de La Salle dimanche dernier; et à la droite, ce sont Gilles Dumaine et Lise Dupuis, en train de "brasser des nouvelles" dans la salle de rédaction de La Liberté.

Heure de tombée vendredi 15 h.

L'affaire Forest: une étape de plus

Au mois de juillet dernier M. Georges Forest se voyait fermer devant lui les portes de la révision de la Constitutionnalité de la loi de 1890 faisant de l'anglais la seule langue officielle de la province. Son appel vient d'être entendu.

par Jacqueline Blay

Le juge en chef Dewar de la Cour du Banc de la Reine, déclarait que l'homme d'affaires avait obtenu satisfaction avec le jugement Dureault en cour de comté, et qu'il n'avait aucun intérêt légitime à demander cette révision. De plus le juge Dewar avait refusé de trancher sur la constitutionnalité de la loi de 1890.

M. Forest en appelait de cette décision des juges de la Cour d'Appel. Le 21 février au matin.

Les juges entrent dans la salle d'audiences: le juge en chef Samuel Freedman, suivi des juges Monnin, O'Sullivan, Hall et Matas. D'emblée, le juge Freedman déclare qu'il faut trancher la question d'intérêt légitime avant de pouvoir passer à celle de la constitutionnalité.

Les juges n'entendront que le représentant de la province Me Kerr Twaddle, et au bout d'une heure, ils se retireront pour délibérer. Quinze minutes après, la décision unanime tombe du haut du perchoir du Juge Freedman: M. Forest a un intérêt légitime de revendiquer. C'est fini, on n'entendra plus parler de cette question d'intérêt que le gouvernement Lyon agitait depuis des mois. Le juge Dewar voit son jugement renversé.

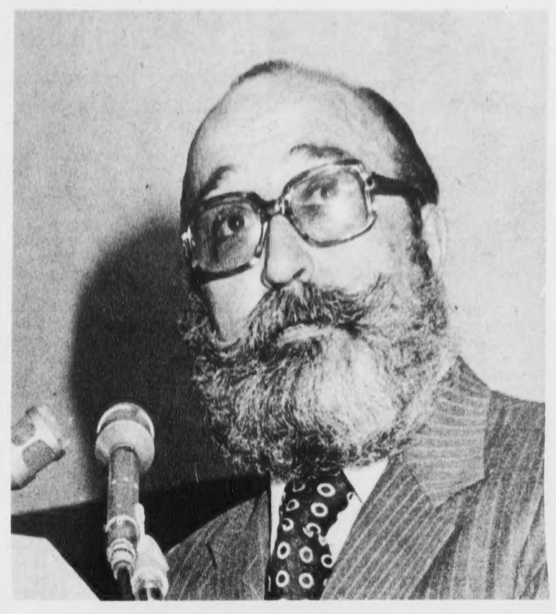
Les 21, 22 et 23 février, de la constitutionnalité, on en débattra pendant de très longues heures, avec toutes sortes d'arguments techniques, de références juridiques, de questions précises de la part des juges, et même une prolongation d'audiences le vendredi après midi.

Me Hogue pour M. Forest: la loi de 1890 est anticonstitutionnelle.

Me Scollin pour le gouvernement fédéral: La loi de 1890 visant à diminuer les droits linguistiques au Manitoba est anticonstitutionnelle.

Me Kerr Twaddle pour le gouvernement manitobain: la province avait le droit d'amender sa constitution de 1870, en 1890.

Le jugement serait rendu, dit-on, très rapidement et, dit-on encore, le cas Forest irait en Cour Suprême du Canada en même temps que la loi 101 du Québec, probablement au début de juin prochain, comme on entend dans les coulisses au Palais de Justice.



M. Georges Forest

La Sfm souhaite l'application du "Bill' C-42

La Société franco-manitobaine a entamé des pourparlers avec le Procureur-Général du Manitoba, l'Honorable Gerry Mercier et l'Honorable Marc Lalonde, ministre de la Justice du Canada, afin d'inciter la province du Manitoba à entrer en négociations pour la mise en application du Bill C-42 au Manitoba.

Ce Bill, qui permettrait à un accusé de subir son procès dans la langue de son choix, fut approuvé par le Parlement canadien en juin dernier. La Loi stipule par contre que le Bill C-42 entrera en vigueur seulement lorsque la province du Manitoba et le Ministère de la Justice du Canada auront négocié et complété un accord sur les modalités de la mise en vigueur.

En réponse à une requête de la part de la S.f.m. afin de savoir si son département avait engagé des négociations avec le ministre de la Justice, M. Marc Lalonde, M. Gerry Mercier a répondu que des lettres avaient été échangées entre les deux ministères et que des rencontres à ce sujet étaient prévues.

Mélo-Mani régional à Notre-Dame-de-Lourdes

C'est à Notre-Dame-de-Lourdes qu'aura lieu le prochain stage de fin de semaine chantante. Les dates: samedi et dimanche, les 17 et 18 mars 1979. Pour qui cette rencontre? C'est pour tout le monde - adultes, étudiants et enfants de 6 à 12 ans.

Les adultes et étudiants se rencontreront à l'école secondaire de Notre-Dame-de-Lourdes et les enfants auront leurs sessions à l'école élémentaire. On invite tous les gens intéressés à faire du chant choral, à venir s'amuser et à renouveller des amitiés, de se rendre à Notre-Dame-de-Lourdes les 17 et 18 mars prochain.

Inscrivez-vous dès maintenant en vous adressant à Mme Thérèse Bazin, Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba), R0G 1M0 (tél.: 248-2283) ou au bureau de Mélo-Mani 340, boul. Provencher, Saint-Boniface (Manitoba), R2H 0G7 (tél.: 233-7423).

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL CANADA

(suite de la semaine dernière)

Régime de pensions du Canada

Inauguré en janvier 1966, le **Régime de pensions du Canada** est un programme d'assurance sociale s'appuyant sur des cotisations. Il a pour but d'aider les personnes travaillant au Canada à bâtir un avenir meilleur pour elles-mêmes et leur famille, en assurant aux cotisants une protection minimale en cas de retraite, d'invalidité et de décès. Ce régime fonctionne dans tout le pays, sauf dans la province de Québec qui possède son propre régime de pensions similaire à celui de l'administration fédérale. Néanmoins, ces deux régimes sont étroitement coordonnés afin que les cotisants soient protégés, où qu'ils travaillent au Canada.

Le régime de pensions du Canada s'applique obligatoirement à presque tous les emplois exercés au Canada. Pour participer au Régime dans une année donnée, il faut avoir entre 18 et 70 ans et gagner au-delà d'un niveau minimal appelé "exemption de base", laquelle était de $1000 pour l'année 1978. Vous pourrez obtenir du bureau régional du Régime de pensions du Canada le plus près les taux pour 1979 et les années subséquentes lorsque ceux-ci deviendront disponibles, car le montant de l'exemption de base est rajusté annuellement, afin de maintenir le parallélisme avec la moyenne des salaires et traitements.

Cependant, certains emplois ne sont pas assujettis au Régime: c'est le cas, par exemple, d'un emploi où l'employeur est votre conjoint, et d'un emploi comme enseignant venant d'un pays étranger dans le cadre d'échanges, pour ne citer que ceux-là. Pour plus de renseignements au sujet des genres d'emploi non prévus par le Régime, veuillez consulter votre bureau régional de l'impôt du ministère du Revenu national, qui est responsable des cotisations et de la portée du Régime de pensions du Canada.

Vous ne cotisez que sur des revenus provenant d'un emploi, c'est-à-dire les salaires et traitements, ou les revenus d'un travail indépendant. Des cotisations sont requises seulement sur la portion de vos gains entre l'exemption de base mentionnée ci-dessus ($1000 en 1978) et un plafond de gains appelé maximum des gains annuels admissibles ($10 000 en 1978). Vous ne pouvez pas cotiser sur des gains qui dépassent le montant maximal des gains admissibles. Les cotisations versées par l'employé doivent égaler celles des employeurs. Les employeurs cotisent un montant égal à 1,8 p.c. des gains annuels admissibles de leur employés ($169.20 en 1978). Si vous travaillez à votre propre compte, vous devez cotiser au taux de 3,6 p.c. ($338.40 en 1978).

Les prestations du Régime de pensions du Canada comprennent: la **pension de retraite**, c'est-à-dire une pension mensuelle de retraite payable à l'âge de 65 ans; les **prestations d'invalidité**, c'est-à-dire une pension mensuelle d'invalidité payable au cotisant qui devient invalide aux termes de la Loi sur le Régime de pensions du Canada avant qu'il atteigne 65 ans, et des prestations mensuelles aux enfants à charge d'un cotisant invalide; et les **prestations de survivant**, soit un versement global à la succession, une pension mensuelle au conjoint survivant, et des prestations mensuelles d'orphelin aux enfants à charge d'un cotisant décédé ou invalide sont versées à la personne qui en a la garde et la surveillance; par contre, les enfants à charge de 18 à 25 ans reçoivent directement les prestations à la condition de fréquenter à plein temps une école ou une université. Une fois acceptées, les prestations mensuelles sont augmentées annuellement en fonction du coût de la vie. Les prestations sont payables où que vous résidiez, au Canada ou à l'étranger, pourvu que vous remplissiez les condition d'admissibilité.

Le versement des prestations du Régime de pensions du Canada n'est pas automatique. Par conséquent, si vous croyez avoir droit à une ou plusieurs prestations, vous devez présenter votre demande au bureau régional ou local du Régime de pensions du Canada. Lorsqu'une personne décède avant d'avoir pu soumettre une demande pour une prestation à laquelle elle avait droit, sa famille ou ses ayants droit peuvent présenter une demande dans l'année qui suit et toucher des paiements rétroactifs.

En tant que cotisant, vous avez le droit de recevoir des prestations de pension de retraite du Régime de pensions du Canada à partir du mois qui suit celui de votre 65e anniversaire, à condition d'avoir présenté une demande à cet effet en temps utile. Le versement d'une pension d'invalidité commence le quatrième mois après celui où la personne a été déclarée invalide par l'administration du Régime de pensions du Canada, et le versement des prestations aux enfants à charge d'un cotisant invalide commence normalement en même temps que la pension d'invalidité du cotisant. La pension au conjoint et les prestations d'orphelin sont versées à compter du mois qui suit celui du décès du cotisant. La prestation de décès est payable globalement à la personne responsable de l'administration de la succession d'un cotisant décédé, dès que la demande a été approuvée.

Vous n'êtes pas tenu(e) de calculer le montant des prestations auxquelles vous pouvez avoir droit, car les services du Régime de pensions du Canada le feront lorsque vous présenterez votre demande. Cependant, ce qui suit vous donnera une idée de la façon dont les prestations sont calculées.

En termes généraux, votre pension de retraite correspond à 25 p.c. de la valeur actuelle de la moyenne de vos gains mensuels admissibles, cette moyenne étant établie durant tout la période pendant laquelle vous auriez pu contribuer au Régime de pensions du Canada; le montant des prestations d'invalidité se compose d'un montant fixe ou de base, plus une partie établie selon les gains et les cotisations du cotisant, tandis que le montant des prestations aux enfants à charge n'est pas établi en fonction des gains, mais constitue un montant mensuel fixe versé pour chaque enfant.

Les prestations de survivant sont calculées de diverses façons. La prestation d'orphelin, par exemple, n'est pas établie en fonction des gains, mais constitue un montant mensuel fixe versé pour chaque enfant. Les prestations globables de décès sont liées directement aux gains et aux contributions du cotisant et sont assujetties à un plafond qui est appliqué l'année du décès de celui-ci. La pension versée au conjoint survivant âgé de 65 ans et plus est établie en fonction des gains et des contributions du cotisant décédé; la pension versée au conjoint survivant âgé de moins de 45 ans, au moment du décès du cotisant, sera payable au taux intégral s'il est invalide ou s'il a la garde des enfants à charge du cotisant décédé; si tel n'est pas le cas, la pension est réduite pour chacun des mois qui précède son 45e anniversaire au moment du décès du cotisant.

Montant maximal des prestations payables en vertu du Régime de pensions du Canada

	1977	1978
Pension de retraite	$173.61	$194.44
Pension d'invalidité	175.05	194.02
Prestations aux enfants d'un cotisant invalide	44.84	48.19
Prestations de décès	930.00	1040.00
Pension mensuelle au conjoint survivant de moins de 65 ans	109.94	121.11
de 65 ans et plus	104.17	116.66
Prestations mensuelles d'orphelin	44.84	48.19
Pension mensuelle combinée	173.61	194.44

Tout employé ou toute personne travaillant pour son propre compte et qui cotise au Régime de pensions du Canada peut demander, une fois l'an, de connaître le montant des gains admissibles qui lui sont crédités au registre des gains. Votre dossier est identifié par votre nom de famille et votre numéro d'assurance sociale. Vous devez donc vous assurer que les bordereaux T4 et T4A remis par votre employeur indiquent exactement vos nom et numéro d'assurance sociale tels qu'ils apparaissent sur votre carte d'assurance sociale. De plus, la même exigence s'applique à votre déclaration d'impôt sur le revenu, que vous soyez un employé ou un travailleur autonome. Les personnes désirant s'assurer que leurs gains et cotisations au Régime sont correctement créditées rempliront une demande de relevé de gains auprès du bureau régional ou local du Régime de pensions du Canada le plus près.

Programmes de services sociaux

La **Direction générale des programmes de services sociaux** coordonne différentes activités relatives à la législation en matière de bien-être social, liées à la prestation de services sociaux et destinées à permettre aux Canadiens de vivre de façon aussi normale et autonome que possible dans leur propre famille, foyer et milieu. Les programmes se divisent en deux groupes: les programmes à frais partagés et les programmes de subventions.

Actuellement, le gouvernement fédéral partage les coûts des provinces.

Dans le cadre du **Régime d'assistance publique du Canada**, un programme d'appoint comprenant plusieurs formes d'aide s'ajoute aux autres mesures de sécurité du revenu. En vertu des ententes, le gouvernement fédéral paie 50 p.c. des coûts des provinces pour l'aide accordée aux personnes dans le besoin, conformément à une estimation de leurs besoins budgétaires, revenus et ressources; 50 p.c. des frais des provinces pour les services de bien-être dispensés à ceux dans le besoin, ou qui le seraient si ces services ne leur étaient pas fournis; et 50 p.c. des coûts des projets d'adaptation au travail pour les personnes qui ont de la difficulté à trouver et à conserver un emploi.

La **Division de planification familiale**, fondée en 1972 afin d'assurer des services de planification familiale à tous les Canadiens qui désirent s'en prévaloir, est également un programme de subventions. Ce programme comprend la distribution gratuite de renseignements et de conseils au sujet de la planification familiale et sur l'éducation sexuelle, sur la vie familiale en général et sur les groupements professionnels. Les programmes sont soutenus ou subventionnés par l'attribution de bourses et des services de consultation.

Le Programme **Nouveaux Horizons**, autre programme de subventions, a été établi afin de permettre à des groupes de Canadiens à la retraite de surmonter tout sentiment d'isolement sur le plan social, en participant à des projets qu'ils ont eux-mêmes conçus dans leur milieu. Le programme fut mis à l'essai en 1972 et devint permanent en 1974. Aux termes de ce programme, des groupes de dix retraités ou plus reçoivent des subventions pour préparer et réaliser des activités qui leur sont bénéfiques et qui profitent à la collectivité. Pour obtenir plus de renseignements, ainsi que les adresses des bureaux régionaux, veuillez vous adresser au Programme Nouveaux Horizons, Parc Tunney, Ottawa (Ontario) K1A 1B5.

Le **Programme de subventions fédérales au bien-être social** a été institué en 1962. Par le biais de subventions, ce programme réalise une gamme d'efforts variés. Ainsi il accorde des subventions couvrant une quantité de projets de recherche et de projets pilotes en matière de bien-être social; des subventions à la formation et aux projets de perfectionnement de la main-d'oeuvre en bien-être social

(suite à la page suivante)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Santé . . .

(suite de la page précédente)

sont accordées également aux différents ministères provinciaux et organismes municipaux de bien-être, aux organismes non gouvernementaux de bien-être et aux organisations de citoyens et d'universités. Le programme veut apporter des solutions originales aux problèmes de bien-être social, afin de développer et d'améliorer les services fournis dans ce domaine. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la Direction générale des programmes de services sociaux, Santé et Bien-être social Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9.

Conseil national du bien-être social

Le **Conseil national du bien-être social** est un organisme consultatif de citoyens auprès du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il a le mandat de conseiller le Ministre sur des questions afférentes au bien-être social.

Établi en vertu de la Loi de 1962 sur les organismes gouvernementaux, le Conseil se compose de 21 membres issus de toutes les provinces du Canada. Tous ces citoyens siègent à titre personnel plutôt qu'à titre de représentants d'organisations ou d'organismes. On compte parmi eux des anciens et d'actuels assistés sociaux intéressés aux droits de l'assisté social, aux droits des locataires de logements publics et des groupes de citoyens à faible revenu, et également des travailleurs sociaux et d'autres faisant partie d'organismes sociaux, d'associations bénévoles de bien-être et des personnes intéressées dans le domaine de l'éducation en service social.

Les rapports du Conseil national du bien-être social ont porté sur la sécurité du revenu, les impôts, l'emploi, les organes non communautaires, l'alimentation, l'aide et les services juridiques, les enfants dans le besoin, les familles monoparentales, les consommateurs à faible revenu, les groupes de défavorisés et l'espace accordé à la pauvreté dans les média. Le Conseil a offert des commentaires détaillés concernant les faits nouveaux et l'évolution de la situation au cours de la réforme récente fédérale-provinciale sur la sécurité sociale.

Recherche sur les politiques et planification stratégique

Les deux composantes du Ministère — la Santé et le Bien-être social — étant interdépendantes à certains égards, on a effectué des changements structuraux afin de rationaliser les politiques et programmes dans certains secteurs. Ainsi, on a fusionné les Directions générales de la planification à long terme des secteurs santé et bien-être social. Cette nouvelle **Direction générale de la recherche sur les politiques et planification stratégique** est chargée d'appuyer et de conseiller l'administration, et elle constitue un centre ministériel de documentation pour la recherche et l'analyse des politiques. Elle assume également des responsabilités en matière de planification stratégique concernant les orientations visant la santé et le bien-être social, pour l'ensemble du Ministère.

Dans le secteur Santé, la Direction générale est chargée de l'analyse des principales causes de mortalité et de morbidité, ainsi que de la publication de données sur des questions sanitaires, sous forme d'indicateurs du domaine de la santé, faisant état de leur importance relative.

Dans le secteur Bien-être social, la Direction générale participe à l'évaluation et à l'application de la recherche socio-économique ayant rapport à des objectifs à long et moyen terme dans le champ de la sécurité sociale. Son travail consiste en l'étude, l'analyse et la prévision des tendances démographiques, économiques et sociales en fonction de leur incidence et de l'élaboration des politiques. Elle évalue aussi les politiques et programmes actuels et futurs en fonction de leur utilité ou efficacité dans le cadre socio-économique du Canada envisagé à moyen ou à long terme. Elle s'occupe en outre des nombreuses corrélations entre les programmes du Ministère et les activités des autres ministères fédéraux ou des autres paliers de gouvernement.



L'hygiène dentaire doit s'apprendre le plus tôt possible et c'est à quoi s'affaire cette infirmière de Santé et Bien-être social Canada, oeuvrant au nord de la Colombie-Britannique. — Photo Santé et Bien-être social Canada

Affaires intergouvernementales et internationales

La **Direction générale des affaires intergouvernementales et internationales** est chargée de toutes les fonctions concernant la santé et le bien-être social dans le domaine des relations fédérales-provinciales de même qu'à l'échelle internationale. Elle entretien des rapports directs avec les ministères provinciaux de la santé et du bien-être social et avec les autres ministères fédéraux concernant les questions relatives aux nouvelles politiques fédérales-provinciales sur la santé et le bien-être social.

Le Ministère est responsable de la représentation du Canada au sein de l'Organisation mondiale de la santé, de l'Organisation panaméricaine de la santé et du Fonds des Nations unies pour l'enfance. Il apporte en outre son concours aux travaux d'organismes intergouvernementaux comme le Fonds des Nations unies pour la lutte contre l'abus des drogues, et à certains comités d'experts et groupes de travail de l'Organisation des Nations unies, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, en matière de santé et de politique sociale. La Direction générale est aussi représentée au sein d'organismes internationaux non gouvernementaux comme l'Association internationale de la sécurité sociale, le Conseil international de l'action sociale et d'autres associations canadiennes membres de groupes internationaux.

Cette même Direction générale participe activement à la négociation d'accords de réciprocité globaux en matière de sécurité sociale avec les pays d'origine des immigrants au Canada. Ces accords assureront la transférabilité des prestations de sécurité sociale entre les pays signataires et permettront la coordination de leurs programmes de sécurité sociale.

Un programme de collecte et de diffusion de renseignements sur la santé et le bien-être social est à la disposition de divers organismes ministériels qui ont besoin d'information sur les programmes étrangers. Il renseigne également les gouvernements étrangers sur les programmes canadiens.

C'est toujours cette Direction générale qui coordonne les visites et programmes d'étude de représentants étrangers et de boursiers de l'Organisation mondiale de la santé ou autres. Elle est également chargée de la gestion au Canada de la bourse de perfectionnement de l'Organisation panaméricaine de la santé qui permet à des Canadiens d'étudier à l'étranger.

Systèmes d'information

La **Direction générale des systèmes d'information** met sur pied et assure le fonctionnement de systèmes manuels ou par ordinateur qui renseignent sur l'administration et la valeur sociale et économique des programmes de santé et de bien-être social fédéraux et provinciaux. Ces données servent à des fins de gestion, d'évaluation et de développement. Il incombe à la Direction générale d'identifier et de définir, par anticipation, les besoins d'information en acquérant, évaluant, interprétant et documentant les données disponibles afin d'aboutir aux renseignements nécessaires; en fournissant une aide technique et financière aux gouvernements des provinces et à d'autres directions générales du Ministère en vue de formuler les renseignements nécessaires; et en mettant au point des systèmes et méthodes de diffusion de l'information.

Le Conseiller spécial

Le **Bureau du conseiller spécial** conseille le Sous-ministre et les membres du Comité exécutif sur les questions de politiques dans les domaines des services sociaux, de la sécurité du revenu et sur la situation de la femme. Les conseillers principaux de cette Direction générale analysent les politiques et programmes actuels ou nouveaux dans ces domaines, et conseillent celle-ci à propos des politiques et programmes. Ils font également partie de comités des politiques et de groupes de travail formés par d'autres secteurs du Bien-être social. Le conseiller principal sur la situation de la femme doit présider le Comité consultatif formé à cet effet par le Ministère, et appliquer partout dans le Ministère la ligne de conduite ministérielle voulant que les recommandations relatives à la situation de la femme soient appliquées dans tous les programmes.

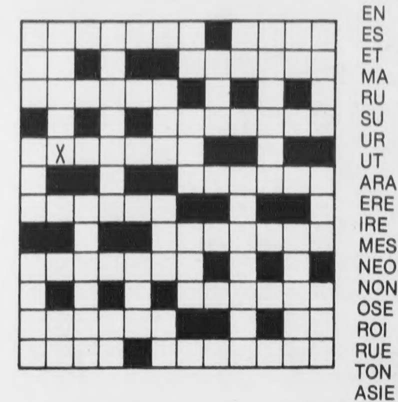
Administration

La **Direction générale de l'administration** regroupe les services suivants au sein du Ministère: **Finances,** direction offrant les politiques, la surveillance et l'aide dont les gestionnaires ont besoin pour assurer le contrôle, la préparation de rapports et la gestion des ressources financières conformément aux politiques et systèmes financiers du gouvernement; **Personnel,** direction fournissant la gamme de services courants (tels que: politiques du personnel, classification des postes, dotation, relations ouvrières, formation, planificaton de la main-d'oeuvre et évaluation du personnel) en vue d'une utilisation optimale des quelque 10 000 employés du Ministère; **Langues officielles,** direction assurant l'application des politiques ministérielles à cet égard; **Information,** direction fournissant des services à l'échelle du Ministère, tels que relations avec les média, publications et productions audio-visuelles, et aidant les directions générales à préparer et mettre en place des systèmes efficaces d'information du public; **Vérification comptable interne,** direction procédant aux vérifications financières pour assurer efficience et efficacité partout dans le Ministère; **Consultation en gestion,** direction aidant et conseillant les cadres pour améliorer leur gestion et faciliter la solution des problèmes au sein du Ministère; **Service administratifs,** direction s'occupant des services de soutien tels que locaux, dossiers, sécurité, bibliothèque et courrier ministériel.

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Mots croisés

Solutionnez vous-même les mots croisés avec la lettre solitaire, commencez par la lettre qui paraît dans la grille et insérez tous les mots ci-dessous.



EN	MISA
ES	PERE
ET	INDEX
MA	LUEUR
RU	ALLIEE
SU	ENNEMI
UR	INITIE
UT	NATIVE
ARA	ODORAT
ERE	REVENU
IRE	SAPEUR
MES	URANUS
NEO	IVROGNE
NON	NIAISER
OSE	OMETTRE
ROI	OXYGENE
RUE	PAILLON
TON	PATINER
ASIE	RAVIOLI
ETES	TEINDRE

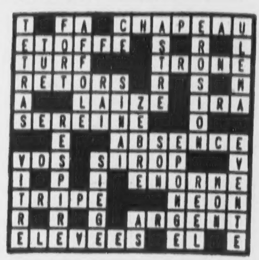
Horizontalement

1 S'amuser à des riens - Paria
2 Dans - Planète
3 Un des sens
4 Manquer à faire ou à dire
5 Gaz incolore, inodore, sans saveur
6 Pompier
7 Adversaire
8 Mets italien
9 Glisser avec des patins
10 Associée
11 Rente - Patrie d'Abraham
12 Saisons - Imprégner de teinture

Verticalement

1 Nouveau - Tente - Papa
2 Doigt de la main - Sert à lier
3 Naturelle, apportée en naissant
4 Soûlard - En matière de
5 Exprime l'idée de négation
6 A toi - Colère - Note de musique
7 Petit ruisseau - A moi - Perroquet
8 Voie de circulation
9 A moi - Grosse paillette
10 Instruit d'un secret, d'un art
11 Connu - Clarté faible ou éphémère
12 Continent - Souverain - Epoque

(La solution du 25 janvier 1979)



Les petites nouvelles

La Société historique recherche

Les centenaires et anniversaires de chez nous.

À l'occasion de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine (Sfm) qui aura lieu les 10 et 11 mars au Centre des congrès, la Société historique de Saint-Boniface (ShSB) présentera une exposition de photos, de documents, de cartes et de plans.

Elle traitera des paroisses et municipalités francophones qui ont célébré, ou qui célébreront bientôt, leur centenaire: Saint-Pie-de-Letellier, Sainte-Anne-des-Chênes, Sainte-Agathe, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Léon, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph, Saint-Laurent, La Broquerie, Lorette, Saint-Charles et les municipalités de Saint-François-Xavier et de Montcalm. A cette liste est ajoutée Saint-Boniface qui célébrait l'an dernier le 160e anniversaire de sa fondation, un événement qui a passé quasi inaperçu.

Si vous avez des photos, des documents et quoi encore, et si vous voulez permettre aux autres d'en profiter, veuillez avertir la ShSB en communiquant avec M. Gérard Lagacé au numéro 269-1846 ou en écrivant à la Société historique de Saint-Boniface, Cp 125, Saint-Boniface, R2H 3B4.

"Coeur de Clown"

Le Comité culturel des francophones hors Québec présente, au Manitoba, le Théâtre Nouveau en tournée.

Le Théâtre Nouveau d'Edmunston, au Nouveau-Brunswick, entreprendra une tournée de 9 spectacles, du 26 février au 6 mars. La pièce, "Coeur de Clown" de Charles Pelletier, est un spectacle de mime destiné aux élèves des niveaux primaires et intermédiaires.

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements concernant la tournée, entrez en communication avec Jeannette Fraser au Ccfm, en composant 233-8972.

"Des histoires de chez-nous"

Vous vous souvenez de "Mon Pays", "La Grosse Noce", "Fort La Pitoune"? Eh bien! Cette année, les Danseurs de la Rivière-Rouge vous présentent une autre soirée de spectacle. Elle s'intitule "Des Histoires de Chez-Nous". Elle sera présentée du 7 au 11 mars à 20 h 30 en la Salle Pauline-Boutal au Ccfm.

Les billets seront en vente à partir du 10 février au guichet du Ccfm.

Si vous cherchez une veillée pour vous détendre et vous amuser, ne manquez pas "Des Histoires de Chez-Nous".

Pour plus d'information, communiquez avec le bureau des Danseurs au 233-7440.

Conférence au collège

Le comité culturel du collège universitaire de Saint-Boniface recevra le mardi 27 février à 20 h, dans la salle 2127, M. Gilles Cloutier, critique littéraire, membre du Comité France-Canada et directeur du Conseil régional de la culture aux Trois-Rivières, au Québec, qui donnera une conférence sur le sujet suivant: "Nous sommes venus, il y a trois cents ans".

La gagnante du tirage des "Filles de Pionnières"

Le centre d'artisanat des "Filles de Pionnières", avait organisé, durant le Festival du Voyageur, une tombola. Le premier prix, un couvre-pied, a été gagné par Mme Yvette Roy.

"L'éclipse" de Cano à Winnipeg

L'éclipse, vécue dimanche soir en la salle du centenaire à Winnipeg! C'est-à-dire que le groupe Cano a présenté son spectacle unique avec une partie assez importante basée sur son dernier microsillon "Eclipse". Ce reflet faisait bonne impression à la veille des grandioses entreprises de l'éclipse solaire.

par Lise Dupuis

Cano (Coopérative des artistes du nouvel Ontario) est un groupe franco-ontarien originaire de Sudbury. En tournée pour la deuxième reprise dans l'Ouest canadien, le groupe se rendra à Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver dans un proche avenir.

Sur scène, ici, à Winnipeg, le 25 février, le consensus unanime du groupe enthousiasmé par la suite du spectacle fut le suivant: "l'auditoire nous a émerveillés, l'accueil était fantastique." Rachel Paiement, soliste principale, ajoute: "les gens de Saint-Boniface m'ont toujours plu. Je me sens très à l'aise et comme chez-moi.



Trois membres de Cano.

Les francophones d'ici ont la même façon de parler que par chez-nous."

Cano, composé de sept membres, possède un style de musique très particulier qui est parfois du rock avec un penchant vers le folklore. "Chacun d'entre nous a un goût particulier, ce qui fait que notre musique est un ensemble de rock, de jazz, de blues, de folklore, et de rock classique," précise Rachel Paiement.

Un aspect théâtral a été introduit dans leur présentation. Le guitariste Marcel Aymar, joue ce rôle en s'improvisant comédien-monologueur. Cet atout a su capter l'attention de la foule et a mis de l'emphase sur les idées à transmettre dans les chansons.

"Nous avons voulu exagérer nos idées en faisant du théâtre sur scène, pour ainsi créer plus d'impact sur l'auditoire. Et de fait, ce fut un succès," affirme Mike Dasti, à la batterie.

Deux microsillons

Le groupe Cano a l'espérance de sortir deux microsillons cet été. L'un sera uniquement en français et l'autre en anglais. David Burt, le guitariste, ajoute que Cano "veut sortir deux disques, afin de rejoindre les populations francophone et anglophone en même temps".



Le groupe Cano: de gauche à droite; Marcel Aymar, Mike Dasti, Rachel Paiement, David Burt, Mike Kendel, Wasyl Kohut et John Doerr.

Après une présence au 10e Festival

Les Intrépides chanteront avec l'orchestre symphonique

Durant la semaine du Festival du Voyageur, toutes les activités musicales des Intrépides cessèrent. Les membres de la chorale se sont transportés au Centre des Congrès de Winnipeg pour travailler au grand relais du Casino.

Cette participation annuelle des Intrépides au Casino a permis à la chorale de prélever des fonds pour une partie de ses activités musicales. Ainsi, grâce à cet argent, la Chorale, accompagnée de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg au complet, présentera un concert le dimanche 1er avril en la Cathédrale de Saint-Boniface.

Ce concert sera dédié à la mémoire du regretté historien franco-manitobain, Robert Painchaud, qui fut président et membre de la chorale des Intrépides.

Les Intrépides au lancement

Par ailleurs, la chorale des Intrépides a été invitée à interpréter quelques chants à l'occasion du lancement du livre "Chansons à répondre du Manitoba" de leur maître Marcien Ferland pendant la semaine du Festival du Voyageur. A cette occasion, Soeur Amanda Desharnais a tenu à féliciter l'auteur pour l'intérêt qu'il a toujours porté à la cause française au Manitoba, "surtout dans le domaine de la musique tant classique que religieuse ou folklorique". Egalement le père Martial Caron, invité à dire quelques mots à la même occasion, a fait à sa façon bien particulière, l'éloge de la carrière de Marcien Ferland.

"Henri Létourneau raconte"

Les faiseurs de bouillon, ou les voleurs de poules

par Henri Létourneau

A un mille à l'ouest du village de Saint-Eustache, et à peu près à un quart de mille au nord du pont de la Rivière Sale se trouve un endroit appelé le Petit Portage. A cet endroit, la Coulée Du Moulin et la Rivière Sale sont séparées par une étroite langue de terre boisée, peut-être vingt-cinq pieds de largeur, qui donne à l'endroit son nom de Petit Portage. D'après les anciens c'était l'endroit où l'on pouvait changer de rivière en faisant un portage très court.

Vers les 1910 ou 1912, un groupe de jeunes des environs se réunissait une fois à toutes les deux semaines. A quel endroit? ...au Petit Portage... Le but de la réunion? ...une "brosse" soit au vin du pays ou à la boisson forte provenant de l'alambic d'un des membres de la société. La fête, toujours le soir, se passait à la belle étoile, alors l'hiver, pas de réunion, et à la belle saison, s'il pleuvait, la fête était remise à plus tard.

D'après un des membres de la société qui me racontait cela bien des années plus tard, la société était composée seulement que de dix membres. On n'en acceptait pas plus! les membres devaient à tour de rôle fournir les poules qui devaient servir pour faire le bouillon qui était très important. D'où prenaient-ils les poules? Ils les volaient des fermes avoisinantes comme de raison...

Souvent un des participants au bouillon s'apercevait que le lendemain il lui manquait plusieurs poules. D'habitude il ne disait rien, mais quand viendrait son tour de fournir les poules, il les prendrait chez celui qui d'après lui avait été le voleur chez lui. Pas plus que ça...

A l'époque le dicton "un voleur qui en vole un autre, le diable en rit!" était à l'honneur!

Un des membres, qu'on appelait "Wapouce" (le lièvre), revenant d'un bouillon à trois heures du matin en automne au mois de septembre quand la température est belle, avait bu, bien bu. Il était heureux. Le bouillon avait été l'un des meilleurs.Les membres avaient eu bien du plaisir. On avait raconté des histoires. Il y en avait une que Wapouce n'avait pas aimée. C'était une histoire de revenant racontée par Ti-Po qui, quand c'était son tour à raconter, avait toujours des histoires de revenant. Et Ti-Po en avait conté une vraie ce soir-là. En y pensant, Wapouce ressentit un frisson lui passer des pieds à la tête! Wapouce parvint à chasser cette histoire de ses pensées.

Le chemin qu'il avait pris pour se rendre chez lui passait à travers un terrain bas que les gens appelaient le "marais du docteur". Notre Wapouce vit une lumière qui s'en venait à sa rencontre. Il pensa "une voiture et le conducteur se sert d'un fanal à l'huile pour voir son chemin".

La lumière approchait et Wapouce s'aperçut qu'il y avait beaucoup plus qu'une lumière, et si c'était une voiture, elle s'approchait ellement lentement que... finalement Wapouce vit que c'était une masse noire entourée de lumière. Wapouce sentit comme un courant d'air froid. Apeuré il descendit dans le fossé et il vit que les lumières étaient des chandelles et il sentit les poils de l'arrière de son cou se dresser! Quand il vit que les chandelles entouraient un cercueil, porté sur les épaules de six hommes habillés de grandes robes noires, il ne pouvait distinguer leurs visages. Ils avaient la tête recouverte d'un capuchon noir. Comme ils passaient devant lui, il entendit une espèce de murmure comme si les porteurs récitaient des litanies. Il était certain qu'il avait entendu et compris les mots "ivrogne, voleur de poules!". Là dit notre homme, d'après ce qu'il me raconta plus tard... "J'ai pris mes jambes et p'is j'a couru jusqu'à chez nous. J'a jamais eu si peur!"

Le lendemain il raconta à ses associés "du bouillon" ce qu'il lui était arrivé. Ils le crurent! Ce fut la fin de la "société!" Plus de "bouillons!"



Un concours de littérature pour l'année de l'enfant

A l'occasion de l'année internationale de l'Enfant, les dirigeants de l'Association canadienne d'éducation de langue française ont décidé de relancer leur concours "Littérature-Jeunesse", qui avait été instauré en 1957 et interrompu en 1962, faute d'argent.

Le lauréat de ce concours, touchera un prix de mille dollars, prix qui sera décerné le 18 août 1979. Toute personne de citoyenneté canadienne peut participer à ce concours, à condition d'avoir expédié, avant le 30 mars 1979, un texte de langue française, destiné aux enfants de 8 à 12 ans, ne dépassant pas 250 pages dactylographiées.

Un auteur peut ne pas se limiter à un seul manuscrit. Chaque écrit demeurera la propriété de son auteur et lui sera retourné après l'attribution du prix Acelf 1979.

Voici l'adresse: PRIX ACELF 1979, Secrétariat de l'Association canadienne d'éducation de langue française, Maison de la francophonie, 980, chemin Saint-Louis, Québec, PQ, G1S 1C7.

Du cinéma pour enfants au Ccfm et en régions

C'est l'année internationale de l'enfant - la fête de tous les enfants du monde. Mais tout le monde n'a pas encore eu l'idée d'offrir un cadeau aux petits. Et le cinéma n'est pas "tout le monde".

par Roger Lagassé

En octobre 1978, Mlle Louise Delisle de Saint-Boniface a soumis un projet de cinéma pour enfants au Centre culturel franco-manitobain. "le but", dit-elle "était de présenter à l'intention des enfants d'abord, mais des adultes aussi, tant francophiles que francophones, de longs métrages de pays différents dont les acteurs sont des enfants."

Depuis le début de janvier 1979, plus de mille enfants ont assisté aux représentations. En plus d'être présentés au Ccfm tous les samedis, les films sont mis à la disposition d'un village différent à chaque semaine. Les villages participants au projet sont Saint-Adolphe, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pierre-Jolys, Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes, Laurier, Sainte-Anne-des-Chênes, Saint-Eustache, Saint-Joseph et La Broquerie.

Mlle Delisle a mis beaucoup d'heures de bénévolat à la préparation d'un bon programme de films. "Les pays producteurs de cinéma spécifiquement à l'intention des enfants ne sont pas nombreux. J'ai voulu présenter la vie des enfants dans divers pays du monde à travers des oeuvres de fiction propres à chaque culture."

Les pays représentés dans le programme sont: la Bulgarie, le Canada, le Danemark, la France, la Hongrie, le Japon, la Roumanie, la Suède, la Tchécoslovaquieet l'U.R.S.S.

Louise Delisle est réalisatrice d'un court métrage qu'elle a tourné en collaboration avec Régionalisation/ Ouest, production française de l'Office national du film du Canada en 1977. Elle est actuellement employée en tant que journaliste à Cbwft Radio-Canada.

Assemblée Annuelle de la Société franco-manitobaine

les 10 et 11 mars 1979



M. André Fréchette

Message du président

Chers Franco-Manitobains,

L'Assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine est traditionnellement lieu et occasion de rencontre, d'échange et de retrouvailles. Et cette année, nous avons tenté de vous faciliter cette rencontre avec parents et amis qui sont venus, comme vous, élire de nouveaux membres à leur exécutif, prendre connaissance du travail accompli et des programmes prévus pour l'an prochain, et communiquer leurs craintes et désirs à leurs représentants.

Cette année, nous avons choisi "Portage vers l'avenir" comme thème. Voyez-vous, c'est que nous croyons que les Franco-Manitobains ont toutes les raisons d'être fiers de leur héritage, et de leur identité. Cette fierté, comment ne pas la ressentir, soit en regardant l'exposition de la Société Historique de Saint-Boniface, ou de La Liberté, soit en écoutant la conférencière invitée ou encore en regardant un film de gens comme nous. Nous aimerions également vous aider à prendre conscience de quelques ressources, de quelques outils qui sont à notre disposition en 1979.

Mais qu'en ferons-nous? Ne doit-on pas songer à l'avenir? Que nous promet cet avenir? C'est à nous, Franco-Manitobains, d'y voir et de l'orienter pour que vos communautés deviennent plus vivantes. Quoiqu'il en soit, c'est aujourd'hui que nous devons préparer cet héritage que nous voulons pour nos enfants. La Société franco-manitobaine vous invite donc à venir puiser parmi toutes les ressources que nous possédons pour qu'en l'an 2000 nous soyons encore ici et plus vivants que jamais.

Bonne assemblée, bonne journée!

DIMANCHE LE 11 MARS 1979
ORDRE DU JOUR

8 h 30 - 10 h 30 -
Distribution des dossiers et billets

9 h 30 -
Messe

10 h 30 -
Ouverture par le président
Bienvenue aux invités spéciaux
Présentation de l'exécutif et du personnel
Présentation du président d'assemblée

10 h 35 -
Discours du président et rapport d'activités

10 h 55 -
Procès-verbal et rapport financier

11 h 05 -
Période de questions et de clarifications

11 h 30 -
Résolutions, discussion des résolutions

12 h 00 -
Explication des procédures d'élection et discours des candidats

12 h 30 -
Dîner avec café et sandwichs disponibles sur les lieux

13 h 30 -
Conférencière invitée: Mme Antonine Maillet

14 h 00 -
Film - "C'est l'nom d'la game"

15 h 00 -
Elections

15 h 15 -
Portage vers l'avenir

17 h 30 -
Réception, bar payant au Holiday Inn

18 h 30 -
Banquet au Holiday Inn

21 h 00 -
Soirée au Holiday Inn.

"PORTAGE VERS L'AVENIR"

Un thème pour nous faire réfléchir sur notre avenir tout en permettant l'échange et l'information.

"Portage vers l'avenir" nous apporte certains outils qui nous aideront à assurer cet avenir.

SALLES

No 1 -
Exposition de peintures - Marcel Debreuil, Gilbert Freynet, Robert Lemay, Claude Perreault, et Madeleine Vrignon.
Exposition de poterie - Claude Gaboury.

No 5 -
Films pour adultes - présentation par l'Office National du Film.

No 6 - No 7 -
Animation par le disque.
Animatrice: Jeannette Bourgoin, Centre de Ressources, Collège de Saint-Boniface.

No 8 -
Animation par le livre -
Animatrice: Lucille Freynet, Bibliothèque de Saint-Boniface.

No 11 -
Artisanat.
Animatrice: Lise Brémeault, artiste en résidence, Centre culturel franco-manitobain.

No 12 -
Films pour enfants - présentation par l'Office National du Film.

No 13 -
Atelier de disco et jeux non-compétitifs.
Animateur: Marc Rémillard.

No 17 -
"Passé culturel et communication" - La Société

No 18 -
Historique de Saint-Boniface.
Conférencier: Henri Bergeron
Présentation: 15 h 45.

"La grande salle"

- Bien-être physique - Animateur: Marc Bruyère, Ministère du tourisme, loisirs et sports.
- Nutrition, animatrice: Louise Lahaie.
- Jeux de table:
  Animateurs: Jeunes Franco-Manitobains du projet étudiants-animateurs.
- Création de macarons et t-shirts.
- Course au trésor.
- Exposition de journaux et concours de graffiti.
- Spectacle variétés.

Au foyer "Réminiscences '79 - Centenaire et anniversaire de chez-nous"

- Exposition de la Société Historique de Saint-Boniface.
  Vernissage: 15 h 15.
- Kiosques:
  Radio-Canada
  Francofonds
  Boni-Co-op
  Bureau du Commissaire des Langues Officielles.

Les candidats:

Candidats à la présidence:
Donald Foidart
René Piché
Candidat à la 1re vice-présidence:
à combler.
Candidat à la 2e vice-présidence:
Robert Rey.
Candidat au poste de secrétaire-trésorier:
Jean-Paul Gobeil.
Candidats au poste de conseiller (2 à élire):
Louis Fiola, Roger Robidoux, Robert Arbez.

Garderie:

Pour les parents intéressés, la Société franco-manitobaine met à leur disposition, le 11 mars, une garderie pour les enfants âgés de 2 à 12 ans. Ils pourront profiter de ce service gratuit de 10 h 00 à 18 h 00, dans les salles 15 et 16. Le dîner est compris.

Rendez-vous avec les artistes

Pour ouvrir l'assemblée, la Sfm vous propose une soirée de variétés le samedi 10 mars à 20 h 00, au Centre des Congrès. L'Union Nationale des Métis, en collaboration avec quelques artistes franco-manitobains, présentera une soirée où vous pourrez chanter, danser et jaser à votre goût.

Afin de vous remettre d'une longue journée de travail, il y aura un banquet au Holiday Inn, le dimanche 11 mars, à 18 h 00, suivi d'une soirée de musique avec Norman Paul et Paul Fort.

PROCÉDURE D'ÉLECTION

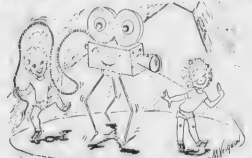
- Choix d'un président d'élection. L'exécutif en propose un.
- Le scrutin sera secret.
- Pour être éligible à un des postes de l'exécutif, tout candidat doit être d'expression française, membre de la Société et âgé d'au moins 18 ans, à l'exception du conseiller représentant les jeunes.
- Toute personne qui n'a pas soumis son nom au comité des candidatures peut encore se présenter à un poste de l'exécutif en donnant son nom, appuyé par la signature de dix membres de la Société, au secrétaire de l'exécutif, et ce, avant 12 h 00 le 11 mars.
- Chaque candidat doit se nommer deux scrutateurs et aviser M. Michel MacDonald du comité de nomination de son choix, et ceci avant 13 h 00 le 11 mars.
- Tout candidat est fortement encouragé à publier un feuillet afin de se faire connaître. Ce feuillet pourra être distribué à l'assemblée annuelle.
- Avant les élections, chacun des candidats pourra se présenter au cours d'une allocution de pas plus de trois minutes pour les conseillers et les autres postes et, de cinq minutes pour les candidats à la présidence.
- Les élections à l'exécutif se feront par scrutin secret. Tout membre âgé de 18 ans et plus a droit à un vote. Voter pour le président sur le bulletin bleu, pour le 1er vice-président sur le bulletin jaune, pour le 2e vice-président sur le bulletin cerise, pour le secrétaire-trésorier sur le bulletin orange, et pour les deux conseillers, un sur le bulletin vert et l'autre sur le bulletion rose. Si un deuxième tour de scrutin est nécessaire, on utilisera le bulletin blanc.
- Tous les scrutins devront être déposés avec un des scrutateurs à la sortie de la grande salle. Les électeurs devront présenter leur carte de membre (en vigueur) ou leur carte d'identification de membre lorsqu'ils déposeront leur scrutin.
- Le président sera élu à la majorité absolue (50% plus une voix) et tous les autres postes à majorité simple.
- Si aucun des candidats à la présidence n'obtient 50% plus une voix des votes au premier tour, le candidat ayant reçu le moins de votes sera automatiquement éliminé. Un deuxième tour de scrutin aura lieu. Inscrire le nom du candidat de votre choix sur le bulletin blanc qui vous aura été remis. Les bulletins de votes seront déposés avec les scrutateurs à la sortie de la plénière.
- Le terme du président est d'une durée d'un an (renouvelable pour une autre année). Les autres postes sont d'une durée de deux ans.

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

340, boulevard Provencher, St-Boniface, R2H 0G7, Tél.: 233-8972

JEUNESSES MUSICALES
le dimanche 18 mars - 20 h
Salle Pauline Boutal
York Winds

CINÉMA POUR ENFANTS



LE DIMANCHE 4 MARS 1979
PROGRAMME

Évolution (animation, O.N.F.) 10 min.
Le Gros et le Petit (Japon) 47 min.
Hiroko Ikoko (O.N.F.) 20 min.
L'Évasion des Carrousels (O.N.F.) 7 min.

LE GROS ET LE PETIT, de M. Wakasugi (Japon)

L'histoire se déroule dans le cadre quotidien d'une petite ville japonaise, et raconte une amitié extraordinaire entre un gros garçon peureux, lent, de famille aisée, et un petit, vif, vaillant, de famille modeste. Un des films pour jeunes qui remporte toujours un succès fabuleux.

14h30 PETITE SALLE

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
340, boulevard Provencher, Saint-Boniface
BIENVENUE À TOUS!

Le Centre culturel franco-manitobain
présente une exposition de
dessins - peintures - photographies et poterie
du 7 mars au 30 mars 1979
avec la participation de la Galerie Debreuil
Ccfm
340, boulevard Provencher

ATELIER D'ARTISANAT

237-5259 **233-8972**

LES COURS VONT BIENTÔT COMMENCER!
INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

CONFECTION DE VÊTEMENTS D'ENFANTS
CROCHET - débutant ou

CROCHET -
débutant ou avancé
jeudi, le 15 mars - 19h00 à 21h00

COURTEPOINTE

FLÈCHE -
technique du tissage aux doigts
lundi, le 12 mars - 19h00 à 21h00

MACRAMÉ
TISSAGE
mercredi, le 14 mars - 19h00 à 21h00

TRICOT À LA MACHINE
mardi, le 13 mars - 19h00 à 21h00

EN ROUTE

dimanche à 19 h 00

fera étape cette semaine à Saint-Léon **petit village prospère de la Région de la Montagne, à l'ouest de Winnipeg**, qui célèbre cette année le centenaire de sa fondation.

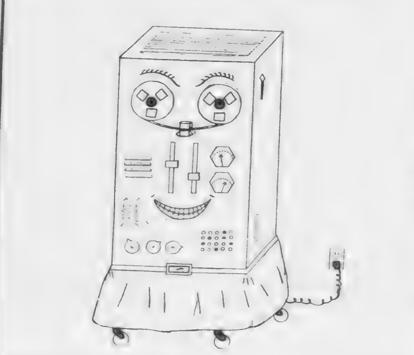
Vous pourrez assister aux différentes activités qui se sont déroulées le mois dernier, notamment le **Carnaval** qui a eu lieu samedi dernier.

Puis les résidents et les anciens du village, notamment M. Léo Labossière, fermier retraité, vous raconteront, dans leurs mots, l'histoire du village de Saint-Léon.

Animation: Denis Chagnon
Réal.: François Savoie.



GÉNIES EN HERBE



lundi à 19 h 30

2 équipes de la Saskatchewan
Zenon Parc
et Debden

s'affronteront sous l'oeil attentif du juge Normand Dupasquier et essaieront de répondre aux questions que posera le meneur de jeu: Pierre d'Auteuil.

Et jeudi à 19 h 00

Au cours de la 2e émission de la 2e série manitobaine,
Le Collège de Louis-Riel
sera opposé
à l'Institut Collégial de Somerset.

La Réalisation est signée: Marie Benoist-Martin.



CAHIER MANITOBAIN
16h30 à 18h00

PREMIER QUART
6h00 à 9h30

CKSB au Festival du Voyageur '79

PULSATION
18h15 à 20h30

BOITE A MUSIQUE
13h30 à 14h30



La Grosse Bertha

Tous les vendredis, durant le **PALMARÈS** de 18h15 à 20h00, composez le 233-8020 pour obtenir votre numéro chanceux.

LA GROSSE BERTHA, "ordinatrice" par excellence, choisira les numéros gagnants et offrira de nombreux disques toutes les semaines.

Palmarès Pulsation

VENDREDI À 14 h 30: LES ATELIERS

Cette émission réalisée à Winnipeg par Léo Foucault vous fera visiter le village de Saint-Malo et rencontrer des résidents, tels que: **Cyrille Hébert, homme orchestre qui joue du piano et du violon en même temps; Delphis Pelletier qui bricole de petits objets.**

Puis une visite au foyer "chez nous" à Saint-Boniface vous fera faire connaissance avec Madame Bérubé qui fait de la pyrogravure et Mesdames Lepine, Mony et Bacchus qui pratiquent du Carpet-bowling.

Animation: Marie Benoist-Martin et Henri Saint-Georges



Marie Benoist-Martin

Henri Saint-Georges

LUNDI À 19 h 00: ÉCHOS DE LA RIVIÈRE ROUGE



Le cercle de familles métisses s'agrandit; après les parents, les voisins, ce sont les amis qui viennent assister à la soirée: les membres de l'Union Nationale des métis de Saint-Joseph.

Cette émission rend hommage à Madame Ida Carrière, secrétaire de l'Union.

Ses souvenirs sont le prélude à une soirée de danse et de chansons.

Scénario et dialogues: Henri Létourneau.
Réalisation: Marcel Collet.

CONCOURS DE PHOTOS DIMENSION J

Départager les concurrents qui avaient participé au concours de photos Dimensions J ne fut pas une tâche aisée.

Le nombre de photos reçues, la qualité des épreuves et le choix des sujets n'ont pas facilité la décision du jury.

Les 3 gagnantes, à qui nous adressons toutes nos félicitations sont:

1er Prix:



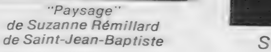


Ginette Vermette
de Saint-Norbert

et son oeuvre



2e Prix Ex-aequo



"Paysage"
de Suzanne Rémillard
de Saint-Jean-Baptiste





Nicole Fillion



Suzanne Rémillard



"Je suis l'eau"
de Nicole Fillion de Saint-Boniface

EN DIRECT CETTE SEMAINE SUR VOS ECRANS CBWFT

SAMEDI

3 mars

8:00 L'ECOLE DE SKI DE RANDONNEE SUN LIFE
De Banff.

8:30 PASSE-PARTOUT
Emission du ministère de l'Education du Québec

9:00 CANDY
"Cher Anthony".

9:30 LES AVENTURES DE PINOCCHIO

10:00 COMME LES SIX DOIGTS DE LA MAIN

10:30 LES HEROS DU SAMEDI
Volleyball. Comm.: Raymond Lebrun. Analyste: Claude Pelletier

11:30 TELEJEANS

12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA

13:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE

14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Rénovation du logement rue Saint-André. Louise Arcand s'entretient avec des personnes qui y sont nées et qui y habitent depuis 50 ou 60 ans. Rech.: Johanne Ménard. Réal.: Pierre Duceppe.

15:00 DEFI
"Handicapée sportive".

15:30 CINE-JEUNESSE
Ohé, petiot. Un petit garçon est mis en pénitence dans la salle de bains. Il s'évade mentalement et se place dans des situations où il devient un héros tandis que ses parents seront punis de leur injustice à son égard. Hongrie.
Les Oreilles. Dessins animés.

17:00 BAGATELLE

18:00 HEBDO-SAMEDI

19:00 SOIREE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Red Wings de Detroit rencontrent les Canadiens. Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval.

21:30 CHEZ DENISE

22:00 ACTION SANTE

22:30 LE TELEJOURNAL

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 POLITIQUE FEDERALE
Le Parti libéral.

23:10 CINEMA
Alice n'est plus ici (Alice Doesn't Live Here Anymore). Drame réalisé par Martin Scrosese, avec Ellen Burstyn, Kris Kristofferson et Alfred Lutter. Suite au décès de son mari, une femme décide de partir en Californie avec son fils de onze ans. Elle décide, en chemin, de gagner sa vie comme chanteuse, mais devient serveuse dans un restaurant de l'Arizona. Elle fait la connaissance d'un "rancher" divorcé (USA 74).

1:10 CINE—NUIT
Chevalier servant à louer. Comédie réalisée par Alfred Weidenmann, avec Horst Buchholz, Herbert Fleischmann et Hannelore Elsner. Après avoir échoué à son examen de professorat, un jeune homme décide de monnayer le charme naturel dont il est doué (All. 73).

DIMANCHE

4 mars

8:30 PASSE-PARTOUT

9:00 WICKIE

9:30 GRISU, LE PETIT DRAGON
La vie de deux dragons.

9:45 UNE FLEUR M'A DIT

10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Célébration de la messe par le père Gilles Lemay, de la paroisse St-Eugène, Ville Vanier. Réal.: Andrée Thériault. CBVT-Québec.

11:00 MATTERHORN: LA FACE DU MONT CERVIN
Documentaire réalisé et interprété par Léo Dickenson.

12:00 LA SEMAINE VERTE

13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Basketball et natation, du Centre Claude-Robillard. Tennis sur table, sauts de barils, ballon sur glace, du Centre Etienne-Desmarteaux. Gymnastique, du Centre Pierre-Charbonneau. Anim.: **Pierre Dufault.**

16:00 MUSIQUE MINIATURE

16:30 AUX FRONTIERES DU CONNU
La Terre, cette inconnue (1re de 4).

17:00 SECOND REGARD

18:00 HEBDO-DIMANCHE

19:00 EN ROUTE
Fera étape à Saint-Léon. Anim.: Denis Chagon. Réal.: François Savoie.

19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Monique Leyrac (3e de 4). Inv.: André Gagnon, Raoul Duguay, Ariane Voyer, les Mimes électriques, le duo Breton-Cyr, Guy Hoffmann et Jean-Louis Millette. Réal.: Michel Gaumont. Coord.: Maurice Dubois.

20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Huit femmes. Dramatique de Robert Thomas. Avec Gisèle Schmidt, Anne Létourneau, Jo-Ann Quérel, Monique Aubry, Béatrice Picard, Denise Proulx, Jacqueline Laurent et Monique Lepage. Huit femmes sont prisonnières dans une maison, à cause d'une tempête. Survient un événement qui sème la panique. Réal.: Florent Forget.

22:45 LE TELEJOURNAL

23:00 SPORT-DIMANCHE

23:10 CINE-MAGAZINE
Chronique de films et d'actualité. Anim.: **Jacques Fauteux.** Rech.: Jean-Claude Carqueville. Documentalistes: Lise Marchand et Denise Lord. Réal.: Armand Fortin

23:55 D'HIER A DEMAIN
La règle du jeu.

LUNDI

5 mars

9:00 EN MOUVEMENT

9:15 LES ORALIENS

9:30 PASSE-PARTOUT

10:00 UNE FENÊTRE DANS MA TETE

10:15 VIRGINIE

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Décoration d'intérieur".

11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉ—MENCE
Précautions à prendre avant et pendant un voyage avec Lorrain Bouchard.

11:30 ARTISANS QUÉBÉCOIS

12:00 VERS L'AVENTURE
"La Fuite".

12:30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Anim.: Guy Boucher et Gaston L'Heureux.

13:30 LE TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
La chanteuse Edith Butler raconte sa vie de femme, d'artiste, et interprète quelques chansons. Rech. et int.: Jacqueline Lemay. Anim.: Louise Arcand. Réal.: Yves Dumoulin.

14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE

15:30 AU JARDIN DE PIERROT

15:45 LES CHIBOUKIS

16:00 BOBINO

16:30 GUTEMBERG

17:00 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:00 ÉCHOS DE LA RIVIÈRE ROUGE
(9e de 10). Réal.: Marcel Collet.

19:30 GENIES EN HERBE
(Des équipes de la Saskatchewan). Réal.: Gilles Paquin.

20:00 TERRE HUMAINE

20:30 A CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon.

21:00 LES JORDACHE
Drame réalisé par David Greene, d'après le roman d'Irwin Shaw. Avec **Peter Strauss**, Nick Nolte et Suzan Blakely. **3e de 11**: Rudy trouve un travail dans un grand magasin afin de pouvoir payer ses études. La fille du directeur du magasin, Ginny, est amoureuse de lui mais Rudy ne lui prête aucune attention. Il est amoureux d'une comédienne, Julie, qui elle ne l'aime pas.

22:00 PAPA, CHER PAPA

22:30 LE TELEJOURNAL

23:10 NOUVELLES DU SPORT

23:20 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Reprise de l'émission du dimanche 4 mars à 13 h 30.

23:50 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE

24:20 CE DIABLE D'HOMME
4e "Les Orages de Prusse". L'absence d'Emilie, l'indifférence du roi et les persécutions de la Censure poussent Voltaire à accepter les invitations de Frédéric II. Celui-ci couvre son invité d'honneurs et d'or. Avec Denis Manuel, Claude Dauphin, Georges Descrières, Gérard Caillaud et André Valardy. Réal.: Marcel Camus

MARDI

6 mars

9:00 EN MOUVEMENT

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR

9:30 PASSE-PARTOUT

10:00 ANIMAGERIE
"La Chauve-souris" (2e de 5).

10:15 MINUTE MOUMOUTE!
"L'Artiste et son modèle". "Le Gâteau au chocolat". "Alice et Narcisse".

10:30 MAGAZINE—EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LE MONDE EN LIBERTE
"Les Pachydermes d'Afrique".

12:00 LASSIE
"Le Chaton égaré". Lassie vient à la rescousse d'un chaton égaré et le délivre des griffes d'un faucon en le cachant dans une grotte.

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 LE TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA
Columbo: Requiem pour une star. Policier réalisé par Richar Quine, avec Peter Falk et Ann Baxter. Une actrice vieillissante constate que son amant s'intéresse à sa secrétaire. Elle se débarrasse de la jeune fille de façon définitive (USA).

16:00 BOBINO

16:30 LES CONTES ORIENTAUX
Textes de Maria T. Daoust. Narratrice: Christiane Delisle. Musique: Pierre Leduc. "Les Rouleaux sacrés". Réal.: Jean Picard.

17:00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: le cinéma, avec Nathalie Petrowski; le livre, avec Paul-André Bourque. Réal.: Jean Hemillard.

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY

20:00 GRAND—PAPA
Téléroman de Janette Bertrand.

20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Jean Besré, Angèle Coutu, Hélène Lasnier, Anne Létourneau et Danièle Gagné. "Parce que je t'aime". Francine suivra-t-elle les conseils de sa voisine Rita, pour plaire à Rémi? Réal.: Rolland Guay.

21:00 TELEMAG
Animateur: Pierre Nadeau.

22:0 L'ENFANCE A VIVRE
"notes sur l'adolescence". La vie quotidienne, familiale et scolaire des adolescents d'aujourd'hui.

22:30 LE TELEJOURNAL

23:10 NOUVELLES DU SPORT

23:20 RENCONTRES
Inv.: Robert Garry, administrateur colonial français en Extrême-Orient, professeur à l'Université de Montréal, commentateur politique. Int.: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23:50 PROPOS ET CONFIDENCES
Jan Doat se raconte (dernière de 4). Réal.: Jean Faucher.

24:20 CINEAM

24:20 CINEMA
Deux sur la balançoire (Two for the Seesaw). Drame réalisé par Robert Wise, avec Robert Mitchum et Shirley MacLaine. L'histoire d'un couple en instance de divorce.

MERCREDI

7 mars

9:00 EN MOUVEMENT

9:15 L'EVANGILE EN PAPIER
"Le Semeur et l'ivraie".

9:30 PASSE-PARTOUT

10:00 TAM TAM

10:15 YOU HOU

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Périnatalité", avec Nicole Hébert-Marchand.

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 MON PAYS, MES AMOURS
"La Maison Gourdeau".

12:00 MISHA LA BOULE
Début.
Un ourson fait l'apprentissage de la vie.

12:30 LES COQUELUCHES
Inv.: Roger Sylvain et Pierre Lalonde. Réal.: Normand Mathon.

13:30 LE TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Groupe de Saint-Benoît, région des Deux-Montagnes. Chronique information: Précautions à prendre avant la signature d'un bail.

16:00 BOBINO

16:30 LE GRENIER

17:00 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:00 HEBDO
Une page de l'actualité manitobaine animée par Maurice Auger.

19:30 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin.

20:00 RACE DE MONDE
Charles a fait un rêve étrange qu'il considere comme un mauvais presage. Réal.: Maurice Falardeau.

20:30 HORS SERIE
Au plaisir de Dieu [8e de 10]. "La Déchirure".

21:30 SCENARIO
Le Cerisier. Dramatique d'**Hélène** Gagnon-Gamache et Marthe Simard-Maltais. (1re de 4). Les mini-aventures de quatre jeunes étudiantes habitant à la cité universitaire de Québec.

22:00 SCIENCE-REALITE
"Vivre en ville".

22:30 LE TELEJOURNAL

23:10 NOUVELLES DU SPORT

23:20 REFLETS D'UN PAYS
De Rivière-du-Loup. Recherches et sauvetages maritimes sur le Saguenay et la partie du St-Laurent entre l'Ile-aux-Coudres et Pointe-au-Boisvert. Inv.: MM. Pierre Boisvert, gestionnaire régional, rech. et sauvetage, région des Laurentides; Jean-Louis Bibeau, responsable des affaires publiques, région des Laurentides, et le capitaine Raynald Tremblay — Visite du musée régional Laure Conan, à la Malbaie, avec son directeur M. François Tremblay, et rencontre avec l'artisane Claire Thibeault qui reproduit, sur place, les oeuvres du peintre Georges-Edouard Tremblay sur tapisseries murales. Rech.: Léonard Dubé. Anim. et int.: Denise Roussel. Réal.: Claude Aubé.

JEUDI

8 mars

9:00 EN MOUVEMENT
"Poitrine".

9:15 LES ORALIENS

9:30 PASSE-PARTOUT

10:00 ANIMAGERIE
"La Chauve-souris" (3e de 5).

10:15 MINUTE MOUMOUTE!

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Artisanat".

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Pâté d'épinard, avec Louise Godin.

11:30 SUR LA COTE DU PACIFIQUE

12:00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 EMISSION SCOLAIRE
Visa pour aventures. Comédie.

15:00 FEMME D'AUJOURD'HUI

16:00 BOBINO

16:30 POP CITROUILLE

17:00 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:00 GENIES EN HERBE
Anim.: Pierre d'Auteuil.

19:30 DU TAC AU TAC

20:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
Anim.: Serge Laprade, avec Denis Bergeron. Réal.: Lisette LeRoyer.

20:30 LES GRANDS FILMS
Docteur Françoise Gailland. Drame réalisé par Jean-Louis Bertucelli, avec Annie Girardot, François Périer, Jean-Pierre Cassel et Isabelle Huppert. Françoise Gailland, directrice de service dans un hôpital, est absorbée par son métier au détriment de ses relations avec son mari et ses grands enfants et sa vie sentimentale se complique de liaisons passagères. Ayant à passer des examens de contrôle, Françoise apprend qu'elle est atteinte d'un cancer (Fr. 75).

22:30 LE TELEJOURNAL

23:10 NOUVELLES DU SPORT

23:20 TELE—SELECTION
Columbo: Subconscient (Double Exposure). Policier réalisé par Richard Quine, avec **Peter Falk**, Robert Culp et Robert Middleton. Un médecin se spécialise dans les travaux portant sur le subconscient. Il ne recule devant rien et se sert de tous les moyens audio-visuels pour éliminer un concurrent (USA).

24:00 CINEMA
Charade. Policier réalisé par Stanley Donen, avec Audrey Hepburn, Carv Grant et Walter Matthau. Une veuve apprend que pendant la guerre, son mari s'était approprié une somme importante appartenant au gouvernement des Etats-Unis. Ses complices d'alors sont à la recherche de cet argent (USA 63).

VENDREDI

9 mars

9:00 EN MOUVEMENT

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Le Tapis grimpant".

9:30 PASSE-PARTOUT

10:00 LA BOITE A LETTRES

10:15 VIRGINIE
"Le Magicien".

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"La Femme dans ses différents âges", avec le Dr André Aubry.

11:00 TERRE ET MOISSONS
"Les Terres nouvelles".

11:30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
"Le Lac sur le Mont-Bleu".

12:00 PRINCE NOIR

12:30 LES COQUELUCHES
Inv.: Robert Paquette, France Laporte, Anne Joyal et Tex Lecor. Réal.: Louise Charlebois.

13:30 LE TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jacques de Varennes, Québec.

14:30 LES ATELIERS
Visite du village de Saint-Malo.

15:30 FANFRELUCHE

16:00 BOBINO

16:30 ES-TU D'ACCORD?

17:00 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:00 IL ETAIT UNE FOIS... L'HOMME
"Les Voyages de Marco Polo"

19:30 BONJOUR, COMMENT MANGEZ-VOUS1
Animateur: Michel Mongeau.

20:00 DEUX ENFANTS EN AFRIQUE

20:30 VEDETTES EN DIRECT
Inv.: le duo Brault et Fréchette.

21:00 SOUS LE SIGNE DU LION•
Téléroman de Françoise Loranger Avec Ovila Légaré.

21:30 CONSOMMATEURS PLUS
Anim.: Simon Durivage.

22:30 LE TELEJOURNAL

23:10 NOUVELLES DU SPORT

23:20 CINEMA
Alerte à la bombe (Skyjacked). Drame réalisé par John Guillermin, avec Charlton Heston, Yvette Mimieux et James Brolin. Le vol de Minneapolis est détourné vers Anchorage, en Alaska, par un déséquilibré. De là il fait route vers la Russie mais les passagers sont gardés en otage (USA 72).

1:10 CINE-NUIT•
La Bataille du Pacifique (1re de 2). "Banzai". Documentaire réalisé par Daniel Costelle. La situation politique dans le monde en 1938. Attaque de Pearl Harbour, déclaration de guerre avec le Japon (Fr.)

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

le 9 avril 1978 au Centre des Congrès de Winnipeg.

Les 1300 membres rassemblés en réunion générale annuelle ratifièrent la nomination de Me Michel Monnin comme président d'assemblée.

1) Adoption du procès-verbal de la 9e assemblée annuelle de la Sfm du 17 mars 1977 - proposée par M. Marcel Lecuyer, appuyé de M. le juge A. Monnin Adopté.-

2) Rapport du président. Compte-rendu détaillé sur les activités de la Sfm pour l'année 1977-78 qui est présenté par M. André Fréchette, appuyé de M. Roger Collet - Adopté.-

3) Rapport du trésorier proposé par M. René Piché - appuyé de M. Maurice Gauthier. Adopté.-

4) Élections. La nomination du président d'élections est ratifiée par l'assemblée en la personne de Me Renald Guay.

ÉLUS:

- à la présidence: **M. André Fréchette**
- aux postes de conseillers: **M. Raymond Arcand, Soeur Marcelle Lemaire**
- Élus par acclamation:
  -2e vice-président: **M. René Piché**
  -secrétaire-trésorier: **M. Donald Foidart.**

5) Rapport des ateliers: RECOMMANDATIONS

A) Culturel (Mme Madeleine Mercier)

a) Que le Centre culturel soit occupé à sa pleine capacité, en offrant diverses activités pour les groupes de jeunes de 1 à 5 ans (âge pré-scolaire); jeunes de 6 à 13 ans; toute la famille.

En offrant des programmes qui permettraient de partager nos talents et d'autres activités qui seraient offertes par les groupes ou comités culturels.

b) Que les gens et les groupes soient informés de la façon dont on peut se servir du Centre culturel.

c) Que le Ccfm soigne sa publicité et que les comités et groupes culturels voient à leur propre diffusion d'information.

d) Que le Ccfm soit un centre de formation et d'information à la grandeur de la province.

e) Que le Ccfm établisse des priorités au niveau des postes en tenant compte de l'absence de liaison qu'il y a entre les régions.

f) Que le nouveau conseil d'administration rencontre les groupes qui ont été consultés par le comité consultatif qui a rédigé le rapport présenté à M. Banman, afin de clarifier les intentions et bien comprendre les demandes.

g) Que le Centre demeure un lieu où l'on parle français même en présence de multiples groupes anglophones qui s'y présentent et que le restaurant, lieu propice pour vivre en Franco-Manitobains, reste ouvert et soit le fournisseur pour les activités.

h) Il est recommandé que la Sfm coordonne les activités qui ont lieu dans la province afin d'éliminer les conflits dans la planification.

i) D'autre part, il est suggéré que la Sfm, en collaboration avec tous les organismes franco-manitobains dont le but premier est de promouvoir notre culture, s'empresse de répondre à la question: "C'est quoi la culture franco-manitobaine?".

B) Économie I - Développement de l'industrie touristique.

Les participants de cet atelier: 1) Recommandent fortement à la Sfm la mise sur pied d'un comité pour étudier les possibilités de développement touristique à Saint-Boniface et dans les communautés rurales et encouragent éventuellement la création d'une corporation touristique à Saint-Boniface; et 2) demandent à la Sfm d'organiser aussitôt que possible, préférablement d'ici la fin de juin, un colloque pour étudier en profondeur la question du développement touristique pour les Franco-Manitobains.

C) Économie II (Investissements: M. Lafond)

1) Prêts commerciaux - Les caisses populaires devraient développer ce véhicule par lequel les Franco-Manitobains s'aident et la Sfm encourage les caisses à poursuivre cet objectif.

2) Que la Sfm sensibilise les gens au fait que, tranquillement, les Franco-Manitobains perdent peut-être le contrôle de leurs caisses aux anglophones en permettant le nombre grandissant de leurs membres anglophones.

3) Que les francophones devraient s'entraider davantage en faisant leurs affaires chez eux comme, par exemple, le font les Mennonites.

4) Comme il nous manque une confiance en nous-mêmes, que la Sfm sensibilise les francophones à l'économie par le truchement de cours, par exemple, à travers le Collège de Saint-Boniface.

5) On ne devrait pas oublier que les gens ordinaires peuvent, s'ils le veulent, accomplir des choses extraordinaires.

6) Que la Sfm organise un congrès d'une journée pour traiter du secteur économique et qu'à travers ce même congrès, ou autre, la Sfm encourage la formation de clubs d'investissements et d'épargne, etc., par le truchement de séminaires, sessions d'information ou autres.

D) Éducation (M. Rino Ouellet)

1) Qu'on travaille à faire insérer "l'école française" dans la loi.

2) Qu'on fasse parvenir des voeux d'appréciation à la Mts pour son appui au concept "école française - école d'immersion - école anglaise" tel que proposé par les Efm.

3) Que cet atelier accorde son appui au concept d'école française.

4) Que la Sfm et tous les organismes oeuvrant pour l'éducation française prêtent beaucoup d'attention et d'étude au concept "super commission scolaire", c'est-à-dire une commission scolaire qui régirait toutes les écoles françaises (ou dites françaises) dans la province sans aucune restriction géographique.

5) Que la Sfm intervienne en vue d'institutionnaliser l'école secondaire française.

E) Politique (M. Michel McDonald)

1) Question "Forest": Que les Franco-Manitobains supportent M. Forest dans la revendication de leurs droits. Que la Sfm s'occupe de bien informer et documenter la population sur la question "Forest" et aussi d'autres jugements bien connus, et ce dans un langage populaire. Cette documentation devrait être envoyée aux membres.

2) La Sfm, bras politique des Franco-Manitobains: Que la Sfm fasse connaître davantage ses objectifs à court et à long terme à sa population. C'est à l'exécutif de la Sfm de déterminer si la diplomatie ou la confrontation est l'action propice pour atteindre l'objectif. Il est important que la Sfm ait une tendance non partisane afin de pouvoir tirer le maximum des situations qui se présentent quel que soit le gouvernement au pouvoir. Que la Sfm continue d'entretenir des relations avec la FfhQ; la FfhQ agissant avec le consensus des associations hors Québec.

3) Les Franco-Manitobains ont-ils un rôle à jouer aux prochaines élections fédérales?

Chaque atelier devrait discuter brièvement de cette question. Voici le résumé des recommandations: Que la Sfm face à l'élection fédérale adopte une politique non-partisane; Que la Sfm informe l'électorat afin qu'il puisse voter de façon non-automate, mais bien éclairée. Exiger des prises de positions claires et précises de la part des candidats.

F) Social et communautaire.

1) Que l'Eglise participe activement à développer des communautés francophones vivantes et dynamiques. Que l'Eglise encourage le développement des écoles françaises et l'usage de la langue française dans les différents organismes paroissiaux et communautaires.

2) Que la Sfm joue un rôle plus actif dans les communautés isolées telle que la région de Sainte-Rose-du-Lac, Laurier, Dauphin oú la population francophone souffre d'assimilation due à son éloignement. On suggère que la Sfm nomme un animateur à plein temps dans la région.

3) Que l'on fasse connaître les sources de documentation religieuse en français au Manitoba de façon à ce que les chrétiens qui le désirent, puissent mieux éclairer leur christianisme. De plus, on souhaite voir un enseignement plus systématique de la religion dans les écoles.

4) Il est de la plus haute importance de faire réaliser concrètement aux personnes que leur culture fait partie intégrante de leur personne et que chaque fois qu'un francophone laisse tomber une partie de sa culture, il diminue son identité et donc sa valeur comme individu. Comme suite normale, cette diminution de l'individu vient diminuer la vitalité de son groupe culturel. Il est donc primordial d'informer les francophones et les anglophones majoritaires de ce fait afin de développer une mentalité d'acceptation de sa culture et de la culture de l'autre.

6) Résolutions

A) Résolution proposée par M. Lucien Loiselle, appuyée par M. Marcel Champagne.

Il est proposé que l'assemblée générale mandate l'Exécutif de la Société franco-manitobaine à appuyer totalement le travail, la recherche et les revendications des citoyens de Saint-Boniface face à la Ville de Winnipeg.

ADOPTEE.-

B) Résolution proposée par M. Laval Cloutier, appuyée par M. Origène Fillion.

(Résumé de la résolution). Que "l'Affaire Forest" soit dépersonnalisée afin qu'elle devienne "l'Affaire des Franco-Manitobains".

7) Recommandation présentée par la Fadom par l'intermédiaire du Père Voyer.

La Fadom recommande à la Sfm de considérer qu'un membre de la Fadom puisse siéger sur l'exécutif de la Sfm. Que la Sfm considère à la prochaine réunion annuelle d'amender sa constitution pour permettre la présence d'un conseiller avec droit de vote.

Levée de la séance: Banquet au Holiday Inn et soirée dansante pour fêter la 10e anniversaire de la Sfm.

RAPPORT FINANCIER DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

du 1er avril 1978 au 31 décembre 1978

	Administration générale			Animation		Total	
Balance au 1er avril 1978			$(-2,986.21)		$ 27,495.23		$ 24,509.02
Recettes							
Octrois							
• Gouvernement fédéral	$50,000.00			$220,000.00			
• Gouvernement du Québec	20,000.00						
		$70,000.00					290,000.00
Cotisations des membres		2,195.00					2,195.00
Assurance-Vie Desjardins		1,104.00					1,104.00
Publicité		855.00					855.00
Secretariat		3,343.95					3,343.95
Assemblée annuelle				6,733.51			6,733.51
Activités (Programmes)				6,682.57			6,682.57
Conseil Jeunesse Provincial - Remb. -				15,317.55			15,317.55
Fadom - Remb.				6,061.02			6,061.02
Divers		1,256.86		102.79			1,359.65
			$78,754.81		254,897.44		
			$75,768.60		$282,392.67		$358,161.27
Dépenses							
Salaires		$38,660.05		107,442.76		$146,102.81	
Bénéfices marginaux		947.28		4,968.18		5,915.46	
Frais de déplacements		2,631.34		9,305.36		11,936.70	
Loyer et assurances		548.14		4,362.86		4,911.00	
Impression, timbres, papeterie		1,584.76		7,097.51		8,682.27	
Location et achat équipement		2,993.92		2,986.23		5,980.15	
Téléphone, télégramme•		2,040.78		4,098.05		6,138.83	
Frais bancaires, légaux & professionnels		1,802.53		103.91		1,906.44	
Publicité, annonces		2,107.77		7,709.45		9,817.22	
Réceptions, congrès, assemblée annuelle		3,838.38		20,557.19		24,395.57	
Dons, octrois, cotisations		10,799.05		9,190.00		19,989,05	
Formation				140.00		140.00	
Livres, revues, journaux		242.81		43.43		286.24	
Activités (Programmes)				21,885.24		21,885.24	
Dépenses à récupérer		173.80		40.52		214.32	
Divers		934.86		926.51		1,861.37	
			$69,305.47		$200,857.20		$270,162.27
Balance au 31 décembre 1978			$ 6,463.13		$ 81,535.47		$ 87,998.60



Antonine Maillet

Mme Antonine Maillet, mieux connue au Canada français comme l'auteur de "La Sagouine" sera la conférencière invitée à l'assemblée annuelle. Une conférence à ne pas manquer, dimanche à 13 h 30.

Dans le cadre de l'Assemblée Annuelle de la Sfm

L'Office National du Film

vous invite à visionner:

C'est l'nom d'la game

et dans le cadre de "Portage Vers l'Avenir",

- La langue de nos pères, réalisé entièrement par des jeunes Franco-Manitobains - dans la "grande salle";
- L'âge de la machine - dans la salle no 5;
- Les tacots - dans la salle no 12 (pour adolescents).

En plus, l'Onf présentera plusieurs films pour enfants dans la garderie.



Henri Bergeron

Henri Bergeron, personnage bien connu au Manitoba, participera à l'atelier "Passé culturel et communautaire" de la Société Historique de Saint-Boniface. Cette présentation aura lieu le dimanche 11 mars à 15 h 45, à la salle 17.

Les "jeunes canadiens français" réagissent:

"Pepin-Robarts: un tuyau d'échappement!"

"La commission Pepin-Robarts est plutôt un tuyau d'échappement. C'est à l'avantage du parti au pouvoir d'établir une telle commission lors d'une crise culturelle. La Commission donne l'impression aux gens qu'ils ont la chance d'influencer la décision finale", déclare François Legault, un membre de l'exécutif de la Fédération des jeunes canadiens français. A la suite d'une conférence du conseil d'administration de la Fjcf quelques membres ont émis des réactions personnelles face à la Commission, et plus particulièrement sur les recommandations reliées aux minorités francophones.

par Lise Dupuis

Jacques Lapointe, directeur général de la Fjcf, affirme avec vigueur: "C'est de la rhétorique! Il y a beaucoup d'études, mais pas de structures. C'est excellent que la Commission reconnaisse le droit des Québécois à l'autodétermination. Mais par contre, le rapport n'ouvre pas de portes pour les minorités francophones, ne serait-ce que pour leur donner un nouvel élan."

Françoise Clavette, représentante du Nouveau-Brunswick, affirme, pour sa part, que "c'est un bien que la Commission reconnaisse deux peuples fondateurs, mais ce serait malheureux que le sort des minorités de langue française soit remis entre les mains provinciales".



M. Jacques Lapointe, directeur de la Fjcf

La Commission suggère la remise des pouvoirs linguistiques aux provinces, ce qui les rendraient moins dépendantes du gouvernement fédéral à cet égard. Mais quelles provinces sont prêtes à prendre les mesures appropriées envers des minorités francophones?

François Legault indique, "qu'il est clair que d'après William Davis, premier ministre de l'Ontario, celui-ci n'a aucune intention de respecter les droits minoritaires. En ce moment, il nous donne des privilèges afin de nous faire taire. Et des privilèges qui ne sont pas des droits."

"Au Nouveau-Brunswick, la province est en théorie, bilingue, mais, en pratique, elle ne l'est point", ajoute Françoise Clavette. Les minorités francophones se sentent visées. Et avec raison. Le rapport de la Commission Pepin-Robarts ne leur garantit rien comme droits linguistiques. De l'autre côté, sont-elles conscientes du fait que les organismes francophones sont rendus dangereusement dépendants des subventions du gouvernement fédéral?

"Il faut apprendre à prévoir les coupures budgétaires. C'est l'autofinancement qui assurera à un certain point la survivance. Les subventions nous rendent trop dépendants. En plus, elles nous empêchent de vouloir chercher l'autofinancement" termine François Legault.

Pas de jeans déchirés ou rapiécés!

Un centre de patin à roulettes propre, propre, propre...

C'est jeudi soir, et le centre de patinage à roulettes "Saints" est comme d'habitude, envahi par une horde d'enfants. Il y a des enfants partout. Ils enveloppent le comptoir de location de patins, les "machines à boules", et bien sûr, ils submergent la surface plastique de patinage, circulant sous des fluorescents rouges et bleus. Un immense tourbillon d'adolescents palpitant à un rythme disco assourdissant. L'effet est calculé pour produire une surcharge sensorielle.

par Gilles Dumaine

"Nous nous voyons comme étant le MacDonald des centres de patinage à roulettes", crie à tue-tête le gérant Ross Carnahan, au milieu du vacarme de "Saint South", le premier des trois centres de patinage à roulettes du genre à Winnipeg. "Nous essayons de fournir un divertissement sain pou toute la famille!"

L'emphase est mis sur le mot "sain". Alors que certains centres de patinage à roulettes se sont fait critiquer pour être le refuge d'éléments indésirables, les centres "Saints" sont, par contre, strictement surveillés. Les patineurs doivent observer des règles vestimentaires qui interditent, entre autres, le port de "Jeans" déchirés ou rapiécés. Quelqu'un ayant l'air d'avoir moins de 16 ans pris à fumer des cigarettes doit produire immédiatement ses papiers d'identité. Et des gardes-patineurs en chemises rouges, contrôlent sévèrement la patinoire. "Nous voulons que les parents soient certains que lorsque leurs enfants sont ici, ils ne font rien qu'ils ne seraient autorisés à faire à la maison", indique M. Carnahan.

Rien, bien sûr, à part faire du bruit. Avec les hurlements et les cris, le système de son assourdissant, et le sifflement constant des roulettes plastifiées des patins, le vacarme au centre "Saints" est étouffant.

Les centres de patinage à roulettes "Saints" sont une conception de Peter Boo, un entrepreneur de St-Paul, au Minnesota et ont déjà conquis la province de l'Ontario. Le premier centre "Saints South" fut ouvert à Fort Gary en novembre 1977, suivi par le "Saints Regent" en septembre 78 et le "Saints McPhillips" au mois de décembre dernier.

Alors que les centres "Saints" espèrent intéresser tous les groupes d'âge, on peut voir que leur stratégie de mise en marché vise directement le groupe des 10 à 17 ans. Comme dit M. Carnahan, "Si on peut avoir les enfants, leurs parents suivront".



Le centre de patinage à roulettes "Saint's South", le premier des trois centres du genre à Winnipeg.

La relève

Le Conseil jeunesse provincial a mis sur pied une équipe de quatre personnes chargées de la rédaction de cette page que La Liberté met gracieusement à la disposition des jeunes Franco-Manitobains.

Directeur: Louis Kirouac

Journalistes:
Gilles Dumaine
Lise Dupuis
Roger Lagassé

Nouvelles de Saint-Pierre-Jolys

Un couple d'immigrants armé de détermination

Samedi soir, le 24 février, les six enfants de M. et Mme Bart Hak, de Saint-Pierre-Jolys, ont célébré le vingt-cinquième anniversaire de mariage de leurs parents.

par Louise Dandenault

M. Hak et son épouse, Mary, tous les deux nés en Hollande se sont mariés en 1954. Trois semaines après leur mariage, ils ont traversé l'océan pour venir au Canada, le pays où les richesses étaient supposées être en abondance.

Avec beaucoup de foi et de détermination, ils se sont installés premièrement à Ethelbert, au nord de Dauphin, où ils furent isolés de tout être humain. Après environ six mois de travail comme fermiers à cet endroit, ils ont déménagé à Saint-Vital où M. Hak trouva de l'emploi dans une serre. Mais dix ans plus tard, son désir de posséder une ferme le tracassait encore.

D'abord, il est venu à Saint-Pierre-Jolys pour acheter une ferme. Enfin, à son avis, il avait trouvé "le pays du miel et du lait".

Quinze ans plus tard, grâce à beaucoup d'effort et de sueur, il possédait une des meilleures fermes des environs. En 1975, il a gagné un trophée provincial pour le plus grand progrès dans les fermes laitières. L'année suivante, il a encore reçu un prix pour la plus grande production des bestiaux. En 1977, cela s'est passé de la même façon: il fut encore vainqueur.



Un vingt-cinquième anniversaire de mariage pour souligner la foi et la détermination du couple Bart Hak de Saint-Pierre-Jolys.

La religion en 10e année à Saint-Pierre-Jolys

"Il faut aux jeunes une base morale solide"

Les étudiants en 10e année à l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys sont obligés depuis septembre dernier, de suivre des cours de catéchèse. Chaque jour ils se rendent fidèlement en classe pour discuter religion. Et les parents s'étonnent de leur docilité.

par Roger Lagassé

Ce comité des parents à Saint-Pierre-Jolys trouvait que le programme de religion au secondaire n'était pas suffisant pour les jeunes de la 10e. "Ils sont à un âge important de leur vie", nous confie un parent, Mme Cécile Mulaire. "Il leur faut une base morale solide. Mais on craignait que les jeunes ne s'opposent au fait d'être obligés de suivre des cours de religion."

Les craintes des parents étaient sans doute fondées. "c'était difficile de démarrer le cours" avoue M. Thomas Ivory, professeur de religion. "Les jeunes pensaient que ça allait être un cours moralisateur. Ils n'ont plus une mentalité d'enfant de choeur. Ils ont appris des choses à l'école et par le truchement des media. Ces connaissances semblent souvent contredire ce qu'ils ont appris en catéchèse pendant leur petite enfance. C'est naturel qu'ils remettent certains concepts en question". Selon M. Ivory, c'est cette remise en question, cette recherche d'objectivité de la part du jeune, qui peuvent mener à un renouvellement de la relation entre l'individu et son Dieu."

"Avant de commencer les cours, je pensais que ça serait plate", déclare Jacques Lévesque, étudiant en 10e. "Mais le professeur rend cela pas mal intéressant". Alain Carrière, originaire d'Otterburne et maintenant étudiant à Saint-Pierre, avait lui aussi ses doutes au début. "Je me demandais qu'est-ce-que ça me donnait d'aller à messe", dit-il. J'avais des questions qui me troublaient et je n'étais pas pour les poser à un prêtre. J'avais peur qu'on me regarde de travers. Avec M. Ivory on apprend à interpréter la bible d'une façon plus personnelle".



Des étudiants en 11e et 12 année devant l'église de Saint-Pierre-Jolys.

On dit que les jeunes abandonnent la pratique religieuse en grand nombre. Il est certainement temps qu'on tente de rendre l'enseignement de la religion plus réaliste et plus vivant pour les jeunes. Sans cela, les façades des églises ne seront bientôt plus que des pierres tombales commémorant une coutume qui n'a pas su d'adapter à une société en évolution.

Une session sur l'adolescent

Une soixantaine de parents ont assisté, le 22 février, à une session organisée par le comité des parents, sur le thème "L'adolescent d'aujourd'hui".

Le père Ronald Léger, professeur au collège secondaire à Saint-Boniface, fut le conférencier à cette réunion. Le père Léger, qui offre un cours sur les "Valeurs humaines", est très au courant des problèmes qui existent entre les parents et les enfants.

Le père Léger a présenté son discours selon ses expériences; il a parlé comme un témoin et non comme un spécialiste. Dans le déroulement de cette session, il a bien expliqué et distingué la différence entre l'amour et la perfection.

Il y a maintenant quelques années que le père Léger a lancé une organisation pour les enfants n'ayant pas d'endroit où se rencontrer. A présent une soixantaine de jeunes demeurent dans cette communauté surnommée le "Repent House", à Saint-Boniface.

A la fin du discours, les parents ont eu l'occasion d'échanger leurs problèmes avec le père Léger.

Aide à deux entreprises de Winnipeg

L'honorable John Reid, ministre d'Etat chargé des relations fédérales-provinciales a annoncé, le 21 février dernier, l'acceptation de deux offres de subventions du ministère de l'expansion éconimique régionale (MEER) totalisant $240,250, par deux entreprises de Winnipeg.

La compagnie Universal Printers Ltd., établie en 1915, envisage de tripler ses opérations de reliure de livres de poche grâce, en partie, à une subvention de $194,000. Cette expansion créera 18 nouveaux emplois. Les $46,250 que recevra la compagnie Quality Bed and Spring Ltd., pour agrandir ses établissements existants, devraient créer cinq nouveaux emploi. Cette entreprise fabrique, depuis 1975, des sommiers et des matelas de lit et des ressorts pour meubles de salles de séjour.

C'est en vertu du programme de la Loi sur les subventions au développement régional que le Meer a accordé ces subventions. Ce programme du Meer tente d'encourager les investissements et de créer de nouveaux emplois pour ainsi lutter contre les inégalités régionales.



L'Association culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan

désire embaucher des agents de développement communautaire

Fonctions:

1) Faire l'analyse sociale et structurelle du milieu.
2) Initier et réaliser, avec les gens, des projets précis.
3) Agir comme personne-ressource auprès des différents groupes de la région.
4) Assurer des liens entre les différents groupes et l'A.c.F.C. provinciale.

Exigences:

1) Connaissance des milieux minoritaires.
2) Capacité d'analyse et de planification.
3) Habileté à poursuivre une orientation donnée.
4) Expérience pertinente.
5) Appelé(e) à travailler en équipe.

Salaire: À négocier selon les qualifications.

Envoyez votre demande accompagnée de votre curriculum vitae à:

M. René-Marie Paiement,
Coordonnateur provincial
du développement communautaire,
2604, rue Central,
Régina, Saskatchewan,
S4N 2N9.
(306) 525-9979

Atelier Rivière-Rouge, situé à Saint-Malo, Manitoba, est le lieu de travail de 25 clients des services de réhabilitation de la province,

est à la recherche d'un(e) gérant(e) bilingue.

Les responsabilités de cette personne se situent à deux niveau d'égale importance: 1) administration des affaires et, 2) procécés de réhabilitation des clients y travaillant.

Le candidat choisi devra surveiller et évaluer le rendement des intructeurs(trices) engagés(ées), et du personnel temporaire ou relevant des projets de travaux spéciaux. Obtenir des contrats de travail et voir à la production d'objets pouvant être détaillés sur les lieux ou ailleurs. Faire l'emplette du matériel et ravitailler l'approvisionnement. Maintenir les registres à jour. Garder une liaison étroite avec le service de réhabilitation, l'A.C.D.M., et autres agences de service.

Participer au procédé d'admission de nouveaux clients, et à l'évaluation habituelle du rendement de chacun. Instituer et évaluer les programmes de formation des clients. Délimiter la rémunération des clients.

Se rapporter mensuellement au comité de direction.

Salaire à négocier.

Soumettre un résumé à:

M. Albert Dequier, téléphone 347-5492
Président
Association canadienne pour les déficients mentaux, Filiale Rivière Rouge
C.P. 252
Saint-Malo, Manitoba

Saint-Malo, Manitoba
R0A 1T0

avant vendredi 16 mars 1979.



DEUX NOUVELLES PUBLICATIONS
ÉDITIONS DU BLÉ

Auguste-Henri de Trémaudan
HISTOIRE DE LA NATION MÉTISSE DANS L'OUEST CANADIEN



CHANSONS À RÉPONDRE DU MANITOBA FRANÇAIS



450 pages
$10.00

Un livre qu'il fallait réimprimer parce que l'auteur raconte une histoire qui doit être mieux connue. La préface de monsieur Alfred Monnin et les illustrations de Robert Freynet ajoutent à la valeur de ce volume. Un livre à lire et à offrir à ses amis.

Des chansons, des commentaires, de la musique et des illustrations de Réal Bérard que l'auteur nous présente dans un magnifique volume dédié à la mémoire de son collègue, le regretté professeur Robert Painchaud.



218 pages
$15.00

Vous pouvez obtenir ces livres chez:

LES ÉDITIONS DU BLÉ
Cp 31, Saint-Boniface
Tél.: 233-0210

"Notes d'une retraite à la Cathédrale"

Pas d'engagement profond,

Malgré un froid rigoureux, plusieurs paroissiens de la Cathédrale de Saint-Boniface s'aventurèrent avec joie et conviction dans ce projet grandiose de prière, de réflexion, d'échange et de conversion que fut la récente retraite paroissiale. Les dévoués animateurs furent les pères Montfortains Michel Maillé et Bruno Richard de Drummondville, au Québec.

par Priscille Cormier

Les cinq rencontres du soir qui débutèrent le dimanche 4 février jusqu'au jeudi 8 février inclusivement, avaient pour thèmes profonds: le changement, l'amour, le dialogue, la foi et la pratique religieuse. Des rassemblements plutôt dans le genre traditionnel, comprenant la célébration eucharistique, eurent lieu aussi l'après-midi pour les fidèles qui étaient libres d'y assister. Le curé de la Cathédrale, l'abbé Léo Couture, avait bien préparé ses paroissiens à devenir réceptifs devant cette initiative spirituelle, par l'évocation de l'appel de Taizé vers Dieu: être là, prendre le temps et tendre à la disponibilité totale.

Dès la première rencontre, l'accueil fut accompagné d'un montage sonore, d'un diaporama, de chant, d'échange, d'un exposé de l'animateur et de prière. Ces accessoires puissants et convaincants nous firent vite réaliser que l'on vit dans un monde bien changé par la rapidité, le bruit, la technique, les nouveautés et les conflits. Les jeunes ne veulent plus être manipulés par les structures et l'automatisation. Les valeurs fondamentales de notre religion sont ridiculisées. Le coeur de l'homme lui-même a changé...

L'Eglise, qui ballotte au milieu des tempêtes, se donne un visage nouveau, malgré les défaillances de certains de ses membres. Dns cette nuit d'incertitude, le Christ nous apparaît avec lumière et espérance, comme le bourgeon et la vie nouvelle au printemps. Il faut prendre au sérieux sa promesse: "Je vous donnerai un coeur et je mettrai en vous un esprit nouveau."

Jésus nous a donc ouvert le chemin du changement, qu'il faut essayer de suivre, malgré notre manque de confiance et notre insécurité. A l'exemple de Zachée, le Chrétien doit se laisser transformer par l'amour du Christ, tout en gardant une grande sérénité.

Le diaporama de la deuxième rencontre nous invitait à vivre une histoire d'amour, pour le "meilleur et pour le pire" à la suite de Jésus. L'amour n'est pas une invention humaine, mais divine. Ce projet du coeur de Dieu est parfois enlaidi par les hommes. Certes, l'amour a ses exi-



C'est à la Cathédrale de Saint-Boniface que s'est tenue la récente retraite paroissiale des résidents de l'endroit.

sans foi profonde

gences. Il demande de se comprendre, de s'accepter, de s'oublier, d'être fidèle et de partager. Dans les plus belles histoires d'amour il y a des échecs et des brisures, mais le disciple du Christ doit apprendre à pardonner et à recevoir le pardon du Seigneur. Le geste figuratif et émouvant de "l'oblation" par la patène et le calice de tous nos amours, point culminant de la soirée, fut accompagné d'une touchante prière.

Prendre le temps de se parler

La troisième rencontre nous fit comprendre que l'on ne peut rester indifférent au dialogue. Il faut prendre le temps de se parler, de se regarder et de s'accueillir l'un et l'autre. Dans l'Evangile il y a eu des dialogues manqués, comme ceux se rapportant aux Pharisiens, au mauvais larron et à Pilate. Par contre, que de dialogues réussis par Jésus, tels ceux avec la Samaritaine, Pierre et les disciples d'Emmaüs. Ces derniers sentent le besoin de la présence de Jésus et de dialoguer. "Reste avec nous." Le Seigneur vient à notre rencontre, réchauffe nos coeurs et nous parle par des signes. Jésus fait donc les premiers pas. A notre tour, puisque le dialogue est une décision qui nous appartient, de mettre de côté les préjugés, les jugements et les condamnations et les remplacer par la confiance et les gestes d'amitié. Le champ du Royaume est donc celui de la communion, de l'amour et de la solidarité.

La quatrième rencontre a réussi à convaincre les retraitants qu'il ne peut y avoir d'engagement profond sans une foi profonde. L'histoire fictive de trois catégories de marins fit réfléchir et invita l'auditoire à se situer en conséquence. Les "crieux" se plaignent que ça va mal et que c'est la faute du... curé. Les "plongeux" voient la situation très noire et croient qu'il vaut mieux sauter par-dessus bord avant que le bateau coule. Quant aux "rameurs", ils continuent, malgré le vent et les intempéries, à ramer et à arriver à bon port. Les conflits intérieurs de notre foi nous incitent à revenir à l'essentiel, Jésus-Christ, et à découvrir le sens nouveau que le Seigneur donne à notre existence.

A ces véritables motifs d'espérance s'ajoute, pour le Chrétien d'aujourd'hui, le modèle parfait de Marie, mère de Dieu et de l'humanité. De nos jours, il n'est pas facile de croire. Cependant, il est réconfortant de penser que Dieu met dans chacun de nos coeurs le désir de renforcir notre foi, de voir avec des yeux d'enfants et de vivre pleinement les Béatitudes.

Le langage de la bonté

Durant la cinquième rencontre, les retraitants furent invités à méditer sur l'intervention de Dieu, dans l'Ancien Testament, par le prophète Amos, auprès de ceux qui pratiquent sans que leur coeur soit là. "Arrêtez vos cantiques. Je n'en veux plus." L'Eglise de Vatican II a mis de côté le langage du "bâton", symbole de la légalité et de l'obéissance rigides, pour lui préférer celui de la "serviette", représentant du linge avec lequel le Christ lava les pieds de ses apôtres. C'est le langage de la bonté, de l'amour et de la maturité dans la foi. Au coeur de toute pratique religieuse, le chrétien doit se laisser aimer par Dieu qui est notre père, non seulement par la prière et les sacrements, mais aussi par le rassemblement du dimanche. Les pères prédicateurs éprouvent beaucoup de sympathie pour les parents qui sont parfois douloureusement éprouvés, par leurs familles, dans leur foi. Les parents doivent demeurer très confiants dans le Seigneur, toujours bien accueillir leurs enfants, afin que par l'amitié ces derniers réalisent que Dieu les aime encore et ne les abandonne pas. Cet important rassemblement se termina par la célébration eucharistique, geste "par excellence" de toute pratique religieuse.

A l'issue de la retraite, les animateurs remercièrent avec courtoisie et de tout coeur le curé et ses paroissiens pour l'accueil fraternel reçu et la collaboration assidue et chaleureuse qui leur fut témoignée lors de leur passage à la Cathédrale. A son tour, l'abbé Léo Couture se fit le porte-parole des retraitants pour adresser aux pères Maillé et Richard, un bien sincère merci pour leur zèle et générosité, qui nous permirent de vivre une expérience chrétienne intense et un épanouissement spirituel merveilleux. Une très vive reconnaissance s'exprime aussi à l'endroit des nombreuses communautés religieuses qui se joignirent aux paroissiens dans la prière afin de faire de cette fervente retraite un "renouveau pour chacun" et un "renouveau pour toute la communauté".

Comment se comportent les gagnants de loteries?

Même là, anglophones et francophones sont différents

Voici les résultats préliminaires d'une enquête menée auprès de 93 personnes qui ont gagné des gros lots entre 1974 et juin 1978 à la Loterie Olympique ou à Loto Canada. Cette enquête a été entreprise pour déterminer les changements de comportement chez les gagnants et leurs familles et pour s'enquérir du type de services consultatifs dont ils pourraient avoir besoin pour mieux s'adapter à leur nouvelle situation économique.

Ces observations sont tirées d'une étude menée par le professeur Ray Kaplan, auteur d'une étude semblable faite aux Etats-Unis.

Source: Loto-Canada

En général, les gagnants s'adaptent bien à leur nouvelle richesse. Leurs rapports avec leurs parents et amis semblent s'être améliorés du fait de ce gain.

Les gagnants consacrent plus de temps à leurs activités récréatives ou de loisirs mais n'ont pas augmenté le nombre de leurs activités culturelles. Ils entreprennent souvent, peu de temps après avoir gagné, des voyages tant dans des pays lointains et exotiques qu'au Canada et en Amérique du Nord. On donne beaucoup aux oeuvres de charité et aux églises, qu'il s'agisse de quelques centaines de dollars ou de plusieurs milliers.

Les gagnants canadiens sont peu harcelés, en fait beaucoup moins que leurs semblables américains. Les premiers gagnants et ceux qui proviennent des régions urbaines ont à subir plus de tracasseries (appels, lettres) que les gagnants récents ou ceux qui viennent de régions rurales.

Anglophones et francophones

L'âge moyen des gagnants d'un million est de 33 ans pour les francophones et de 51 ans pour les anglophones. L'âge moyen de tous les gagnants de langues française est de 43 ans et les anglophones ont en moyenne 48 ans. Les gagnants ont, en moyenne, terminé leur dixième année de scolarité qu'ils soient anglophones ou francophones.

Le revenu familial moyen des gagnants s'échelonne entre $17,000 et $20,000. Plus de soixante-quinze pour cent des gagnants anglophones d'un million ont quitté leur emploi alors que les deux tiers des francophones en ont fait autant.

La plupart des gagnants possèdent encore la plus grande partie sinon la totalité de leur gain, en général à la banque. Les francophones font preuve de plus de conservatisme dans leurs investissements comme dans leurs dépenses que les anglophones. La moitié des gagnants francophones ont encore la totalité de leur fortune.

Les gagnants achètent d'abord et surtout des automobiles (63 sur 93). Le nouveau revenu annuel moyen des millionnaires va de $66,000 à $75,000. Les francophones déménagent plus souvent que les anglophones (55 pour cent vs 45 pour cent). Si les anglophones achètent moins souvent des maisons neuves, ils les paient, en général, plus cher que les francophones.

Ruraux et citadins

Les gagnants en provenance de régions rurales déménagent moins souvent que les citadins. Quarante-cinq pour cent des gagnants d'un million déménagent alors que les américains qui gagnent un million déménagent dans soixante-dix-neuf pour cent des cas.

Les millionnaires francophones n'achètent qu'un billet en moyenne par tirage alors que les anglophones en achètent 5.5.

Peu de gagnants sont de gros joueurs. Ils n'achètent pas plus de billets de loteries après avoir gagné qu'avant et ne s'adonnent pas plus au jeu. En général, enfin, les gagnants s'adaptent très bien à leur nouvelle situation qui leur apporte la sécurité.



Après la période d'euphorie, c'est ensuite le conservatisme

Les gagnants du million s'adaptent très facilement à leur nouvelle situation qui leur apporte la sécurité et l'occasion de réaliser leurs rêves. C'est ce qui ressort d'une enquête menée auprès de 93 personnes qui ont gagné des gros lots à la loterie olympique et Loto Canada entre 1974 et juin 1978.

Les gagnants après une première période d'euphorie bien compréhensible durant laquelle ils entreprennent des voyages dont ils rêvaient depuis longtemps, achètent ou modernisent leur maison, s'offrent une nouvelle voiture et autres "extravagances" bien normales dans les circonstances, les gagnants, donc, adoptent très rapidement un comportement plutôt conservateur.

On peut les comprendre car la plupart d'entre eux n'ont pas l'habitude de sommes d'argent aussi considérables dont la gestion saine et efficace les inquiète un peu. C'est pour cela que la majorité des gagnants se contentent de déposer leur argent à la banque et d'en retirer les intérêts.

Quelques caractéristiques

Au Québec, les gagnants francophones d'un million sont âgés en moyenne de 33 ans, ils ont terminé leur 10e année et leur revenu familial avant le moment heureux s'échelonnait entre $17,000 et $20,000. Les deux tiers d'entre eux ont quitté leur emploi après avoir gagné à la loterie et leur revenu annuel moyen s'échelonne maintenant entre $66,000 et $75,000. Plus de la moitié des gagnants francophones ont déménagé, surtout ceux qui habitaient les grandes villes. La très grande majorité des gagnants conservent encore à la banque la plus grande partie, sinon la totalité, de leur gain, et ils n'achètent pas plus de billet de loterie depuis qu'ils ont gagné qu'ils n'en achetaient avant.

En moyenne, les gagnants d'un million qui sont d'expression française n'avaient acheté qu'un billet par tirage avant de gagner.

Leur nouvelle fortune ne les incite pas au jeu, mais leur permet surtout de consacrer plus de temps à leurs activités préférées en compagnie de leur famille et de leurs amis.

Inauguration de la Caisse populaire de La Salle

Un nouvel essor économique

Quelque deux cents personnes ont assisté à l'ouverture officielle du nouvel édifice de la Caisse populaire de La Salle dimanche le 25 février. Avec 480 membres et un actif de $1,6 million la Caisse promet de donner un essor important à la communauté de La Salle.

par Roger Lagassé

A l'abri du froid de la poudrerie dans leur nouvel édifice, les sociétaires ont écouté les discours louangeux des invités distingués. M. Warner Jorgensen, député provincial de la circonscription de Morris, a coupé le ruban traditionnel.

Suite à la bénédiction prononcée par le curé de La Salle - Georges Svoboda - Messieurs Brighty, sous-ministre du développement coopératif, Gabriel Dufault, directeur de Coop Trust, et Robert Balcaen de la Centrale des Caisses populaires, ont tous félicité les gens de La Salle de leur réalisation. M. Maurice Therrien, directeur de la Centrale des Caisses populaires, a présenté au président de la Caisse populaire de La Salle, M. Roland Lavallée, une peinture de l'artiste manitobain, Hubert Théroux.

La Caisse populaire de La Salle fut incorporée en 1953. Un premier édifice fut construit en 1961 au coût de $8,000. Entre 1976 et 1979 l'actif de la Caisse est passé de $627,000 à $1,600,000., soit un accroissement de plus de 125%. "Il était temps d'agrandir les locaux et de fournir un meilleur service aux clients" affirme M. Albert Olivier, secrétaire-gérant de la Caisse.

Les revenus de la Caisse proviennent principalement de prêts personnels et hypothécaires. Dans deux ans, on prévoit le financement de la construction d'un hôtel et d'une pharmacie. "La communauté grandit, déclare M. Roland Lavallée, président du Conseil d'administration de la Caisse. "D'ici l'an prochain, plusieurs nouvelles maisons seront construites."

M. Lucien Lussier a dessiné les plans du nouvel édifice dont la construction fut entreprise par M. Maurice Cormier. Le coût a été de $62,000. Les travaux ont débuté en août 1978 et les portes sont ouvertes aux clients depuis le mois de décembre.



M. Maurice Therrien, directeur général de la Centrale des Caisses populaires, présente un tableau de l'artiste Hubert Théroux au président du conseil d'administration de la Caisse populaire de La Salle, M. Roland Lavallée. Cela se passait dimanche dernier à l'ouverture officielle du nouvel édifice de la Caisse populaire de l'endroit.

PRIERE À SAINT JUDE

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion. Ainsi soit-il.

LA VÉRITÉ

Mieux vaut peu, avec la crainte de l'Eternel,
Qu'un grand trésor, avec le trouble.
(Prov. 15, v. 16)



M. Maurice Therrien, directeur-général a le plaisir de vous annoncer la nomination de M. René Robidoux au poste de Préposé au Crédit à La Centrale des Caisses populaires du Manitoba.

M. Robidoux, natif de Saint-Pierre-Jolys, a complété son Bachelier en Commerce à l'Université du Manitoba pour ensuite accepter un poste avec la Banque Fédérale de Développement. Il a oeuvré à Winnipeg, Timmins, en Ontario, et plus récemment à Kenora.

Son travail à La Centrale consistera à fournir de l'aide aux Caisses populaires dans le domaine de prêts commerciaux.

M. Robidoux est marié à Elaine Belanger et père d'un enfant.

Il assumera ses nouvelles fonctions le 1er mars 1979.

DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED
RAPPEL DES SOUMISSIONS

Projet:
Remplacement d'une partie du toit Hangar No 16 (Procédé à chaud) base des forces canadiennes Winnipeg (site nord) Manitoba.

Dossier: WG 960 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'est)

VENDREDI, 30 MARS 1979

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les devis et les formules de soumission seront exposés aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay, ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549 ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $100.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Defence Construction (1951) Limited
Billings Bridge Plaza, 12e étage, immeuble SBI
2323 Prom. Riverside, Ottawa, Ontario
K1A 0K3

nécrologie

Sr Bernadette CARON

Soeur Bernadette Caron (en religion, Marie de la Croix), religieuse adoratrice du Précieux-Sang de Saint-Boniface, Man. Elle a fait un infarctus le lundi soir 29 janvier. Transportée à l'Hôpital de Saint-Boniface durant la nuit, elle y a séjourné deux semaines. Elle a fait d'autres crises qu'elle a surmontées. Pas la dernière survenue le mercredi 14 février.

Elle était entrée au monastère du Précieux-Sang de Trois-Rivières, Québec, en septembre 1919. Le bon Dieu la voulait ailleurs. Pour cause de santé, elle dut revenir à la maison paternelle. Sa santé rétablie, elle fit un deuxième noviciat au monastère du Précieux-Sang de Saint-Boniface, angle des rues Taché et Notre-Dame. Elle y a vécu jusqu'en 1950. Après l'inondation les soeurs ont émigré au monastère actuel de 190, place Raymond. Elle est enterrée dans le cimetière de la communauté.

Elle est la fille de Charles Caron et d'Amandine Laflèche, de Saint-Charles, Man., neuvième enfant d'une famille de onze. Née le 24 mars 1897, elle est décédée le 14 février 1979, en acceptant avec une lucide sérénité la volonté du bon Dieu. Elle s'entraînait depuis longtemps à pratiquer la soumission. Les gardes qui la soignaient ont dit qu'elle était "a lovable patient". C'est aussi ce que pensent ses soeurs du monastère.

En plus des religieuses de sa communauté, elle laisse une soeur, Mme Rose Bohémier de Winnipeg, deux frères, Léon aussi de Winnipeg, le père Martial de Saint-Boniface, des neveux et des nièces, des cousins et des cousines en quantité.

REMERCIEMENTS

Merci à Mgr Baudoux, à Mgr Decosse, à Mgr Desorcy (chapelain du monastère), aux prêtres et aux religieux qui sont venus concélébrer la messe des funérailles.

Merci aux religieuses des autres communautés, aux parents, aux amis qui ont offert des messes et des sympathies.

Merci à tous ceux et celles qui sont venus remplir la chapelle du monastère pour les derniers adieux, le samedi 17 février dernier.

NOS REMERCIEMENTS

Mme Noëlie Palud-Pelletier et René remercient bien sincèrement tous les parents et les amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès d'Emile Pelletier, soit par des offrandes de messes, des dons au Centre Saint-Amant, au fonds Emile Pelletier de la Fédération des métis pour l'aide aux études métisses et au Heart Fund.

Merci à l'abbé Claude Blanchette, aux concélébrants, à l'organiste, aux musiciens, au choeur et aux porteurs.

Merci pour les bouquets floraux, visites et assistance aux funérailles ou à la réception chez Alice.

La Page de Bicolo ...

Quel beau temps pour faire une promenade en motoneige!

Bicolo!



MERCI!!

Un gros MERCI au Festival du Voyageur pour les beaux prix offerts au concours: 2 foulards, 2 ceintures et 2 tuques du Festival. Bicolo et les GAGNANTS vous remercient!

Je continue à te parler de quelques animaux. Tu peux te faire une petite collection en conservant les dessins dans un album (scrap book).

Ce sera ton livre d'animaux!



Le tigre

Le tigre est de la famille des félins. Le tigre vit surtout en Inde. On appelle la femelle, une tigresse. A l'âge de six semaines les petits tigres peuvent boire de l'eau. Leur mère les emmène à la mare. Le tigre mange d'autre animaux qu'il chasse. C'est la tigresse qui apprend à ses petits à chasser. Quelquefois le tigre attrape des poissons et des crocodiles. Le tigre sait très bien nager. Il se sent bien au frais dans l'eau.

Essaie de trouver le tigre la prochaine fois que tu iras au zoo.

Courrier

Une merveilleuse visite!

Lundi, le 22 janvier, Monseigneur Antoine Hacault est venu dans notre classe. C'était merveilleux! Il a répondu aux questions que nous avons demandées. Il nous a parlé de son travail. Il nous a dit qu'il ne travaille pas seul mais avec les prêtres, les religieuses et aussi nos parents. Il nous a parlé de son sport favori, la natation! Aussi, il a dit que prier était très important pour un évêque, car il faut qu'il écoute ce que le Seigneur veut de lui.

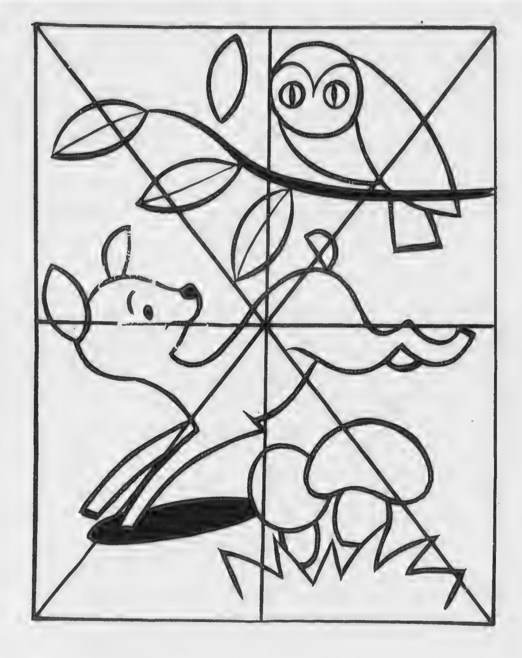
Avant de partir, nous lui avons chanté: "Partons à l'aventure" et ensuite il nous a bénis et nous a donné une soirée sans devoirs! C'était merveilleux! Il nous a demandé aussi de rendre un petit service et d'être deux fois plus joyeux!

Merci pour votre belle visite, Monseigneur!

Brigitte Laurin
et Jacqueline Chaput
pour la 5e année
École de Sainte-Anne, Man.

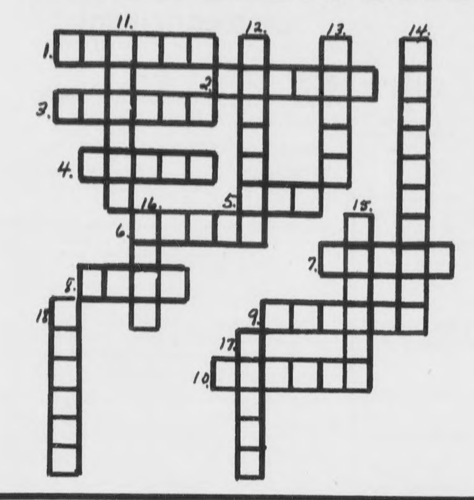
Merci à Nicole Freynet et à Carole Perrin qui m'ont aussi écrit sur le même sujet. Votre participation est bien appréciée.

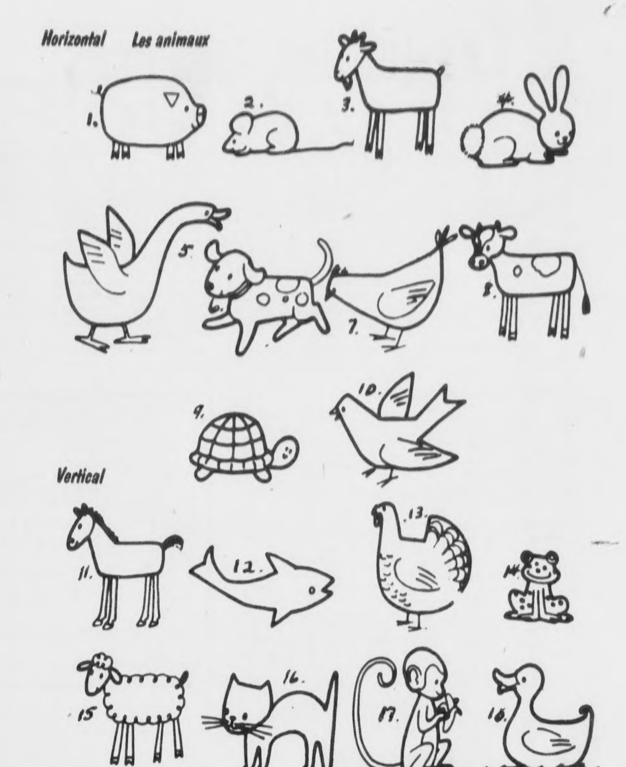
Bicolo.



DÉCOUPE CE DESSIN ET REFORME LE PUZZLE

Les animaux





Colorie ce patineur à ton goût...

MEMBRE GAGNANT
No 4018 Yves Grenier, 8 ans
Saint-Léon, Manitoba

BICOLO SALUE LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

5161 Micheline Girouard, Saint-Boniface
5162 Richard Boivin, Montréal, Québec
5163 Nicole Beaumont, Sainte-Anne
5164 Roxanne Trudel, Saint-Malo
5165 Brigitte Gobeil, Transcona
5166 André Legal, Lorette
5167 Michelle Gagné, Saint-Pierre-Jolys
5168 Marcel Sorin, Sainte-Agathe
5169 Hélène Malo, Calgary, Alberta
5170 Louise Rioux, Saint-Boniface
5171 Jean-Paul Marion, Saint-Jean-Baptiste
5172 Guy Pantel, Winnipeg
5173 Lucille Verrier, La Broquerie
5174 Michel Fontaine, Letellier
5175 Réal Bissonnette, Saint-Joseph

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
Cp 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

....

Code postal: ....

Age: .... Année: ....

Les petites annonces

À LOUER - SAINT-BONIFACE - Maison de 1 1/2 étage, 1 chambre à coucher, salon et cuisine. Belle cour clôturée. Composer 233-0169.
43-501-44 C

A LOUER - Rue La Vérendrye - Appartement de 1 chambre à coucher, meublé. Entrée privée. Libre le 1er avril. $180.00 par mois. Composer 233-3221 ou 247-3825.
42-483-JNO

À VENDRE - AU NORD DE SAINT-BONIFACE - Jolie maison familiale de 2 étages en bon état. Située dans district résidentiel. 4 chambres à coucher. Chambre à coucher principale de très grande dimension et avec foyer ouvert et tapis mur à mur. Plancher en chêne au salon. "Den"-bibliothèque avec foyer ouvert, salle à manger donnant sur cuisine avec armoires en acajou. Porte de patio donnant sur salle à manger. Grande salle de loisirs au sous-sol, salle de bains aux 3 étages. Garage spacieux. Entrée attrayante. Bien paysagé. Prix: $75,000. Vente privée. Composer 233-3824.
44-508-44 C

LOYER GRATIS POUR MOIS DE MARS - Maison de 2 chambres à coucher sur rue de la Morénie. Laveuse et sécheuse optionnelles. Garage. Libre immédiatement. $295.00 par mois. Composer 247-6703.
44-507-JNO

À LOUER - SAINT-BONIFACE - Nouveaux "Town House" de 2 chambres à coucher, sous-sol complet. Cuisinière, réfrigérateur, draperies inclus. Libres immédiatement. Composer: 247-6771 ou 257-7808.
44-506-JNO

VENTE PRIVÉE - SAINT-ADOLPHE - "Bi-level", 3 chambres à coucher, 3 salles de bains, salle de loisirs, sous-sol complètement fini. Tapis mur à mur dans toutes les pièces excepté salles de bains. Garage avec porte électrique. Grand lot de 70' x 160'. Prix: $53,900. Pour visiter, composer 883-2154.
43-503-JNO

VENTE PRIVÉE - SAINTE-ANNE - 17 acres de terrain avec maison de 1 an, 4 chambres à coucher, au bord de la rivière Seine. Composer 422-5252 entre 9 h et 18 h, ou 422-8348 après 18 h.
43-497-46 C

À VENDRE - Magasin général - épicerie, viandes, denrées (produce), quincaillerie et articles de nouveautés (dry goods). Bâtiment de 70' x 27'. Entrepôt de 70' x 20'. Refroidisseur "walk in" et équipement complet, ainsi que divers autres articles attrayants. Chiffre d'affaires rapportant un revenu excellent. On demande $25,000 plus marchandise. Raison: retraite. Téléphonez à Verley Bros., Laurier, Man., au 447-2467.
42-493-44C

À VENDRE - PARC WINDSOR - Duplex côte à côte. Plafond, genre "cathédrale", 3 chambres à coucher, sous-sol fini. 1,120 pieds carrés. Idéal pour jeunes enfants. Voisin d'un parc avec piscine et patinoire. Composer 233-4818.
43-502-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

MARIAGES-FUNÉRAILLES-COLLATION DES GRADES
CORSAGES-CARTES DE SOUHAITS
PANIERS DE FRUITS



PARK FLORIST

400, avenue Taché
(en face de l'hôpital
de Saint-Boniface)

* Fleurs envoyées partout dans le monde

Lucille et Yvonne Boulet — Tél.: 247-3891

Concours de recrutement

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

CONCOURS H1253/TK

DIVERS MINISTÈRES - postes à Québec

FONCTIONS - Traduire de l'anglais en français des textes d'ordre juridique, technique, administratif ou publicitaire.

EXIGENCES - Diplôme universitaire de premier cycle en lettres, en traduction, en droit ou dans une autre discipline appropriée. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

NOTICE - Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études. Le défaut de satisfaire cette exigence peut entrainer le rejet de la candidature.

TRAITEMENT DE $14,241 à $24,626

Date limite pour l'inscription: 23 février 1979

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa selection a ces personnes.
S'inscrire aupres de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC, 1050 rue Conroy, Quebec, G1R 4Z8 a l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou a l'un des bureaux de la Commission. Il est necessaire d'indiquer le numero et le titre du concours.
La commission vous invite a prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux regionaux.

ASSUREURS



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, edifice Paris — Téléphone 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS — Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE — AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

AGENCE D'ASSURANCES



FOREST Ltée
Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
Lise, Nicole Georges
247-8434 — 233-4955

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET

AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARPE

BUREAUX A:
201-185 Blvd. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRACTICIENS

Roland-E. Bohémier, D.C.
CENTRES CHIROPRACTIQUES

LORETTE
Rue Dawson
Tél.: 878-3554
Mardi et jeudi
de 16 heures à 20 heures

SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys
Tél.: 433-7256
Lundi, mercredi et vendredi
de 10 heures à 20 heures

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

TÉLÉVISEURS ET FOURS À MICRO-ONDES
À VENDRE OU À LOUER
Tél.: 233-1863 — 171, rue Marion, Saint-Boniface
Aurèle Dupuis, prop.
CARMAN MOXLEY RENTALS LTD

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ DE CHAUSSÉE
Tél.: 233-3889

FERBLANTIERS



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

TRANSPORTS

• Service de grues • Transport de machinerie
• Livraison de produits en béton • Camionnage
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Pierre-J. Beaudry, propriétaire
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud — **Tél.: 256-5869**



614, rue Des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

ON DEMANDE POUR
Ecole Saint-Lazare
Saint-Lazare, Manitoba

Un professeur orthopédagogue/professeur de ressource-p.t. pour fin année scolaire. Entrée en fonction le 2 avril 1979, doit avoir une très bonne connaissance parlée et écrite des 2 langues officielles du Canada.

Toutes personnes intéressées, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Pierre Beaudoin, directeur
Ecole Saint-Lazare
Saint-Lazare, Manitoba, ROM 1Y0
Tél.: 683-2251 (bureau)
683-2440 (résidence)

ON DEMANDE

Un couple âgé de 45 à 60 ans pour le poste de concierge dans un foyer pour personnes âgées. S'adresser au bureau situé au 200, rue Horace, l'après-midi seulement. Tél.: 233-1925.

Quoi? Saint-Pierre-Jolys Aujourd'hui
Prix? $11.00 (par la poste $1.00 extra)
Où? à la Pharmacie Saint-Pierre
au Centre Sabourin
à la Bibliothèque Régionale Jolys
aux heures d'ouverture: 9 h à 17 h

UN COURS D'UNE DURÉE DE TROIS ANS, est offert par le groupe de méditation pour le nouvel âge (G.M.N.A.) **dans le but d'aider** un grand nombre de personnes dans les techniques de la méditation. **Des brochures sont envoyées par la poste chaque deux mois sur simple demande.**

LA LIBERTÉ

offre un poste à temps partiel

OPÉRATEUR(TRICE)

Composeuse/titreuse CompuWriter

Pour travailler les samedis et occasionnellement en soirées de début de semaine.

Le candidat ou la candidate sera entraîné(e) sur les machines, mais devra posséder une maîtrise de la dactylographie et une bonne connaissance de la langue française.

Possibilité de travail éventuel à temps plein.

Salaire horaire à négocier.

Adresser votre curriculum vitae au:

Rédacteur en chef
La Liberté
Casier postal 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Del's
Specialty Meats Ltd
PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: 247-7986

GILLES COP
247-8878
rés.: 253-2223
Sherlock Homes Realty Ltd
109, rue Marion

A LOUER

Angle Des Meurons & Cathédrale

Espace de 1700 p.c. pour bureaux de professionnels. S'adresser à:

Germain Champagne, Procure des Institutions, 581, rue des Meurons, Saint-Boniface, tél.: 247-8931.

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3366

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LOUIS ÉRIC CÔTÉ de la municipalité de Sainte-Anne, au Manitoba, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 10 avril, A.D. 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 21e jour de février, A.D. 1979.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

NORWOOD **RUE HILL**

Beau bungalow de 2 chambres à coucher, chambre supplémentaire au sous-sol. Grande cuisine, grand salon et "den". Tapis mur à mur dans salon, "den" et chambres à coucher. Garage double. Situé près des écoles et arrêt d'autobus. **Pour plus de renseignements, téléphonez à Roméo Lafrenière au 247-6777 ou à Bel-Air Realty Limited au 247-8851.**

BOUCHARD REALTY
433-7502
Saint-Pierre-Jolys

Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix



SAINT-PIERRE - Si vous cherchez un joli bungalow de 3 chambres à coucher, venez nous voir. Celui-ci comprend tapis mur à mur au salon, sous-sol complet, salle à manger avec portes de patio. Libre immédiatement si désiré.
PRIX:$39,900

NOUS AVONS A VENDRE un bon garage avec agence de voitures Chrysler et Dodge. Téléphonez-nous pour plus de renseignements.

NOUS AVONS DES CLIENTS QUI CHERCHENT DES FERMES DE 5 A 2,000 ACRES DANS TOUT LE SUD DU MANITOBA.



SAINT-PIERRE - Maison en bon état, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol complet. Sur lot grand et beau de 6½ acres boisées. Libre immédiatement.

SAINT-PIERRE - Belle petite ferme (hobby farm) de 60 acres. Bonne grande étable, maison de 4 chambres à coucher.

160 ACRES DE BON TERRAIN en culture et bien égoutté à 2 milles de Saint-Pierre-Jolys.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Ron Rés.: 233-8498

SAINT-BONIFACE - Entreprise de rembourrage (upholstering) située sur une grande propriété, zonée C2. Le bâtiment d'environ 4,000 pieds carrés peut être acheté seul ou avec l'entreprise. Bonne localité et excellente occasion d'affaires pour personne ambitieuse.

NORWOOD **$47,000**
Bungalow confortable de 2 chambres à coucher dans beau district tranquille et attrayant. Situé sur un beau lot de 50' avec garage. Sert actuellement à une seule famille mais le sous-sol pourrait facilement être loué comme appartement privé avec salle de bains de 3 pièces. Pour jeune couple, revenu de bonne valeur sur le paiement d'une hypothèque.

SAINT-BONIFACE **$32,500**
Cette propriété rapportant un revenu comprend 2 appartements privés. Sous-sol complet. Sur beau lot avec garage. Peut aussi servir comme logements séparés pour famille.

SAINT-BONIFACE **$27,500**
Pour la première fois sur le marché. On demande un prix pour vente rapide. Maison de 1½ étage très propre. Peut facilement servir comme 2 appartements privés mais serait idéale pour jeune couple. 2 salles de bains et 3 chambres à coucher. Ne manquez pas cette occasion.

NORWOOD **$69,500**
Très différente! Propriété de revenu sur un beau lot dans une région tranquille et attrayante. Le bâtiment présente beaucoup de possibilités avec 2,000 pieds carrés au 1er étage et son grand sous-sol complet non fini. Comprend 4 appartements privés.

SAINT-BONIFACE **$26,000**
SAINT-BONIFACE **$29,000**
Deux propriétés idéales pour débutant habile et ambitieux. Les 2 maisons sont sur des lots de bonne dimension et comprennent 3 chambres à coucher chacune. L'une ou l'autre sont peut-être ce vous cherchez.



52 GUAY - Bonne maison de 3 chambres à coucher - grande cuisine - salle de loisirs et salle de bains au sous-sol - garage - Lot: 37.5 x 101. On demande $38,900 - Vous pouvez l'acheter avec $2,000 comptant et $382.00 PIT. Veuillez communiquer avec Gérald Tétreault, rés. 256-5157, ou Aimé Fillion, rés. 233-0387. DANIS REALTY 257-2570.

LOT DE 40' x 200'
LIBRE IMMEDIATEMENT
Rue Hindley - Maison récemment décorée - nouveaux tapis - 3 chambres à coucher - Téléphonez à Fernand Desautels, rés. 453-4131, ou à Aimé Fillion, rés. 233-0387, ou à DANIS REALTY au 257-2570.

SAINT-VITAL **$37,900**
Jolie maison côte à côte de 2 chambres à coucher - sous-sol complet - cour clôturée - Près de toutes les commodités. S.v.p. téléphonez à Claude Fréchette, rés. 257-3962, ou à DANIS REALTY LTD. au 257-2570.

LA BROQUERIE
MANITOBA
$3,875 - 4,250
Nous avons 33 lots à vendre dans une nouvelle subdivision au centre du village. Les lots sont de différente dimension, soit entre 90' x 150' à 100' x 150' et les prix varient entre $3,800 et $4,250 chaque lot. S.v.p. téléphonez à Claude Fréchette, rés. 257-3962, ou à DANIS REALTY LTD. au 257-2570.



SAINT-MALO - Nous avons deux maisons très modernes dans le village - 3 et 4 chambres à coucher - tapis - garage, etc., etc., etc., S.v.p. téléphonez à Claude Fréchette, rés. 257-3962, ou à Aimé Fillion, rés. 233-0387, ou à DANIS REALTY au 257-2570.



SAINT-VITAL - Agée seulement de 6 ans - Cette maison (côte à côte) de 2 étages - 2 salles de bains, - 2 chambres à coucher - Sur lot de 45' x 110'. Près des écoles, magasin et autobus. Prix: $44,900. Pour visiter, téléphonez à Beth Shirley à domicile au 256-3968 ou à DANIS REALTY au 257-2570.

207 HILL - 1½ étage - 2 chambres à coucher - Maison très confortable - Sous-sol complet - extérieur en aluminium, etc. Prix: $31,900. S.v.p. téléphonez à Yvette Pelletier, rés. 233-9207, ou à DANIS REALTY au 257-2570.

TÉL.: **257-2570**

DANIS REALTY LTD.
125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital, Man.
"CHAMPION DANS LE DOMAINE DE L'IMMEUBLE"

TÉL.: **257-2570**

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BONIFACE LIMITÉE

42e rapport annuel

ACTIF

au 31 décembre, 1978	1978	1977
EN CAISSE:		
En caisse et comptes courants (Centrale)	362,694	355,556
PLACEMENTS:		
Bons - Débentures, etc...	2,359,951	1,989,900
PRÊTS:		
Prêts sur billets et hypothèques moins provision pour perte	19,025,223	16,070,679
ACTIF FIXE:		
Terrain - Bâtisse, ameublement moins dépréciation	623,069	631,259
AUTRES ACTIFS:		
Revenu accru - obligations, etc...	498,504	396,720
	22,869,441	19,444,114

PASSIF:

	1978	1977
DÉPÔTS:		
Epargnes, certificats, comptes-chèques	20,625,832	16,518,365
Ristourne à payer aux membres	....	57,091
AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF:		
Comptes payables, chèques visés, bénéfices différés	599,228	404,177
EMPRUNTS:	1,247,718	2,079,112
CAPITAL SOCIAL:		
Parts des membres	35,490	33,535
FONDS DE RÉSERVE GÉNÉRAL:	361,173	351,834
	22,869,441	19,444,114

État
des Revenus et Dépenses pour l'excercice financier terminé le 31 décembre, 1978

REVENUS:	1978	1977
INTÉRÊT SUR PRÊTS:	2,117,863	1,714,592
INTÉRÊT SUR PLACEMENTS:	162,968	118,616
AUTRES REVENUS:		
Commission, loyers, ristournes ass. Prêts recouvrés, etc...	87,316	79,396
TOTAL	2,368,147	1,912,604
DÉPENSES:		
INTÉRÊT SUR DÉPÔTS:	1,367,293	982,109
RISTOURNE À PAYER AUX MEMBRES:		57,091
TRAITEMENT & AVANTAGES SOCIAUX PERSONNELS	333,110	254,197
INTÉRÊT SUR EMPRUNTS:	156,181	137,282
LOCAUX:	55,419	47,310
PROTECTION DES MEMBRES:		
Fonds de sécurité, assurance prêts, épargnes, fidélité, provision pour prêts douteux, etc...	282,029	211,757
AUTRES DÉPENSES:		
Papeterie, dons, publicité, etc...	164,776	126,580
EXCÉDENT (PERTE):	9,339	96,278
	2.368.147	1,912,604

FAITS SAILLANTS

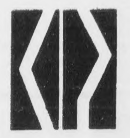
1978 - année record apporte les augmentations suivantes:

A l'actif	3,425,300	Accroissement de	17.6 %
En dépôts	4,107,500	Accroissement de	24.9 %
Prêts aux membres	2,954,500	Accroissement de	18.4 %

PRIX DE PRÉSENCE A L'ASSEMBLÉE ANNUELLE- GAGNEZ UNE TÉLÉ-COULEUR DE 20"

SONT ÉLIGIBLES, Tous les membres de la Caisse Populaire de Saint-Boniface présents à la réunion annuelle

Tenue au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface
Avenue de la Cathédrale
Mercredi, le 7 mars, 1979, à 8 heures du soir.



caisse populaire de saint-boniface

AU SERVICE DE TOUS SES MEMBRES

Autorisé par le Conseil d'Administration de Saint-Boniface Ltée, 185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba